

# Ce que nous avons entendu

lors des consultations publiques  
de Logement Manitoba

Pour guider une stratégie provinciale  
en matière de logement propre au Manitoba



# Table des matières

Message du ministre des Familles	3
Remerciements	4
Résumé	5
1. Introduction	6
2. Qui nous avons entendu	7
Consultations à l'échelle du Manitoba	7
Consultations du personnel du gouvernement du Manitoba	9
3. Ce que nous avons entendu	10
Locataires de Logement Manitoba	10
Quatre thèmes	12
Dialogue avec les Autochtones	20
Besoins distincts en matière de logement	24
Rôle des intervenants	26
Harmonisation provinciale	28
4. Prochaines étapes	29
Annexes	30

# Message du ministre des Familles

Madame, Monsieur,

Le logement joue un rôle central et stabilisateur dans la vie des gens et il facilite les améliorations dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé et l'emploi. Les coûts de logement représentent habituellement la dépense la plus importante d'une famille. Les montants que les gens dépensent pour le logement ont des incidences importantes sur leur bien-être personnel et celui de leurs familles.

Le gouvernement du Manitoba reconnaît que le logement est essentiel à l'obtention de résultats positifs dans la vie des familles et des particuliers. Afin d'offrir le mélange idéal de programmes et de services aux Manitobains, nous devons rechercher des moyens innovateurs de traiter le problème de l'itinérance et d'améliorer l'état des logements existants, l'abordabilité du logement et l'accès à la propriété immobilière. Le logement et l'itinérance sont une responsabilité partagée qui exige la collaboration des divers paliers de gouvernement, des intervenants communautaires et des organismes sans but lucratif.

Le présent rapport décrit l'apport fourni dans le cadre d'un processus de consultation en vue de renouveler la stratégie provinciale en matière de logement au Manitoba. L'élaboration d'une stratégie « propre au Manitoba » en matière de logement offre la possibilité de cerner les priorités, de concevoir et de mettre en œuvre des programmes qui correspondent aux objectifs définis dans la province, de répondre aux besoins en matière de logement des Manitobains et de soutenir l'amélioration des résultats pour les ménages manitobains les plus vulnérables. Les Manitobains ont offert des exemples concrets de politiques et de programmes qui rendront Logement Manitoba plus réceptif aux besoins en matière de logement dans toutes les régions de la province.

J'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont participé au processus de consultation de leur apport à la future orientation politique de Logement Manitoba. Les consultations ont aidé à approfondir notre compréhension des enjeux et des possibilités et elle guideront le gouvernement du Manitoba dans l'élaboration future de solutions. Ensemble, nous créons une vision commune du secteur du logement au Manitoba qui est pratique, durable et axée sur la collectivité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Familles,

***Original signé par Scott Fielding***

Monsieur Scott Fielding

## Remerciements

Tout au cours des consultations publiques, de nombreux intervenants ont donné de leur temps et ont mis à contribution leurs connaissances approfondies. Ils sont réellement dévoués en faveur du logement dans leurs collectivités respectives. Bon nombre de Manitobains ont échangé leurs idées dans le cadre d'un sondage de consultation en ligne. Les locataires qui ont répondu aux questions du sondage ont offert une rétroaction importante sur la vie dans un logement social et sur ce que Logement Manitoba pourrait faire pour mieux les desservir. Des représentants d'organismes sans but lucratif, des fournisseurs de services et des organismes privés œuvrant dans des secteurs liés au logement ont pris de leur temps et se sont parfois déplacés des collectivités environnantes pour offrir une rétroaction lors de nos séances de consultation régionales. De nombreuses personnes ont soumis des observations écrites pour échanger leurs connaissances spécialisées avec le gouvernement du Manitoba.

Le gouvernement manitobain aimerait remercier toutes les personnes et tous les organismes qui ont participé aux consultations sur le logement dans la province. Leur apport fait partie intégrante du processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie provinciale en matière de logement et il démontre que le logement est réellement une responsabilité partagée et la clé du bien-être des familles, des particuliers et des collectivités.

## Résumé

Logement Manitoba a mis en œuvre un processus de consultation publique entre l'automne 2016 et le printemps 2017 afin de recueillir la rétroaction des intervenants du milieu et des Manitobains intéressés à soumettre leurs idées pour une nouvelle stratégie provinciale en matière de logement. Des réponses ont été reçues par le biais d'un sondage en ligne, de séances de consultation régionales, d'observations écrites et de discussions avec des fournisseurs de services autochtones et des chefs des projets d'habitation de la Manitoba Metis Federation. Les consultations se sont concentrées sur la communication avec des fournisseurs de services, des représentants de l'industrie et des groupes d'intervenants qui s'associent à Logement Manitoba. Plus particulièrement, nous avons entrepris un dialogue avec des femmes, des aînés, des Autochtones, des personnes handicapées, des locataires de Logement Manitoba, des jeunes et des jeunes adultes et des organismes qui travaillent avec des Manitobains qui ont besoin de mesures de soutien en matière de logement. Chaque voix a permis d'entendre d'importants points de vue qui ont enrichi les discussions et la consultation. Les principaux thèmes qui ont émergé des consultations comprennent les suivants :

**Importance de l'abordabilité du logement** — L'abordabilité est importante pour les Manitobains, tant dans le marché de la propriété que dans le marché locatif. Les possibilités de maintenir les loyers à un niveau abordable dans le marché locatif privé et public constituent une préoccupation centrale.

**Prestation efficace des services** — Les répondants croyaient que même si Logement Manitoba soutient de nombreuses personnes, il peut être difficile de naviguer dans les services et les programmes offerts. L'harmonisation et la simplification des programmes, des indemnités et des prestations pour faciliter l'accès aux personnes dans le besoin représentent une possibilité réelle pour Logement Manitoba.

**Répondre aux besoins régionaux** — Le Manitoba est une province diversifiée. Les politiques et les programmes en matière de logement doivent être souples pour refléter les besoins différents dans toutes les régions de la province.

**Renforcer la capacité des collectivités** — Certaines collectivités et certains fournisseurs de logements croient fortement qu'ils ont la capacité de fournir des programmes de logement qui peuvent mieux répondre aux besoins locaux. Les initiatives en matière de logement devraient renforcer la capacité des organismes communautaires qui sont prêts à assumer davantage la responsabilité de fournir plus de logements.

**Logements avec mesures de soutien** — On reconnaît que bon nombre de Manitobains vulnérables exigent des services et des mesures de soutien pour demeurer des locataires stables et ces services et mesures revêtent une importance particulière pour certains Manitobains autochtones qui profitent en plus de programmes adaptés à leur réalité culturelle. Les solutions en matière de logement devraient être adaptées aux Manitobains qui en ont besoin le plus, y compris les personnes qui font face à des problèmes de santé mentale, les personnes handicapées, les jeunes vulnérables, les femmes et les aînés et les personnes sans-abri ou à risque de le devenir.

Les renseignements recueillis au cours du processus de consultation qui sont résumés dans le présent rapport serviront à guider l'élaboration de la stratégie provinciale en matière de logement qui orientera la prestation de programmes de logement et de services de soutien au cours des années à venir.

# 1. Introduction

Le gouvernement provincial a invité les Manitobains à participer à une consultation publique sur le logement et l'itinérance pour guider l'élaboration d'une nouvelle orientation stratégique pour le logement au Manitoba. Les consultations ont été organisées par Logement Manitoba.

En se concentrant sur le développement de solutions, le processus de consultation a offert une possibilité d'accueillir l'apport des intervenants et de la collectivité en vue de veiller à ce que les programmes et les services demeurent pertinents et que les priorités répondent aux besoins de la collectivité.

Avant de lancer le processus de consultation, Logement Manitoba a procédé à une analyse détaillée des récentes consultations provinciales pour établir le fondement de la discussion. Plusieurs consultations qui ont été menées récemment ont produit des stratégies communautaires en vue d'améliorer le bien-être de zones géographiques et de groupes démographiques particuliers du Manitoba. Les stratégies comprennent les documents *The Winnipeg Plan to End Youth Homelessness*, *A Place to Call Home: Brandon's Plan to End Youth Homelessness*, *The Plan to End Homelessness in Winnipeg* et *All Aboard: Manitoba's Poverty Reduction and Social Inclusion Strategy* (Tous à bord : la stratégie de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale du Manitoba). Logement Manitoba a également tenu compte des renseignements fournis par les Manitobains qui ont participé aux consultations fédérales en vue de l'élaboration d'une Stratégie nationale en matière de logement. En plus de ce travail, l'organisme a procédé à un examen d'autres administrations pour mieux aborder les problèmes de logement et les solutions innovatrices mises en œuvre ailleurs au Canada et à l'étranger. Ces stratégies ont servi à définir les thèmes de discussion pour les consultations manitobaines.

Pendant le travail préliminaire, quatre thèmes constants ont émergé et ont été sélectionnés pour engager les Manitobains et orienter la rétroaction en matière de logement. Ils étaient les suivants :

- *le traitement de l'itinérance;*
- *l'état du parc existant de logements sociaux et abordables;*
- *l'abordabilité du logement;*
- *le soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels.*

Au cours des consultations provinciales sur le logement, le gouvernement manitobain a écouté un éventail étendu d'intervenants aux fins suivantes :

- s'appuyer sur les investissements antérieurs réussis;
- examiner l'orientation de la politique de logement;
- définir les moyens de prioriser le financement;
- veiller à ce que les services de logement répondent aux besoins des Manitobains;
- articuler une solution provinciale au problème de l'itinérance.

Le présent rapport résume la rétroaction précieuse qu'ont offerte les Manitobains. Le rapport présente également des stratégies d'engagement clés qui ont été utilisées au cours du processus de consultation provinciale sur le logement, y compris les consultations régionales, un sondage en ligne et un groupe de discussion sur les besoins des Autochtones en matière de logement. Il donne un aperçu des priorités clés, des thèmes communs et des solutions aux enjeux en matière de logement définis par les Manitobains. Il met également en évidence les rôles que les participants envisagent pour les gouvernements, le secteur privé, les fournisseurs de services et les partenaires communautaires.

## 2. Qui nous avons entendu

Entre octobre 2016 et mars 2017, les Manitobains ont été invités à offrir leur rétroaction en utilisant les moyens suivants :

- un sondage en ligne;
- des séances de consultation régionales;
- des observations écrites;
- un dialogue sur les besoins des Autochtones en matière de logement;
- une réunion avec des représentants de la Manitoba Metis Federation.

Le processus de consultation avait comme objectif de joindre les Manitobains de toutes les régions de la province et de recueillir des idées, de l'information, des opinions et des connaissances spécialisées en vue de renouveler l'orientation stratégique du gouvernement en matière de logement. La réponse des particuliers, des organismes, des intervenants communautaires et des locataires de Logement Manitoba a été remarquable. Le sondage en ligne a donné lieu à un total de 1 392 réponses et 22 organismes et particuliers ont soumis des observations écrites. De plus, 111 intervenants ont participé aux consultations régionales et 17 autres ont participé à une réunion avec des organismes de services aux Autochtones. Une réunion a également eu lieu avec des représentants de la Manitoba Metis Federation.

### Consultations à l'échelle du Manitoba

Engagement à l'égard des consultations : nombre de participants



#### CONSULTATIONS RÉGIONALES

Huit séances de consultation régionale ont eu lieu dans sept collectivités manitobaines, soit Thompson, Selkirk, Brandon, The Pas, Dauphin, Morden et Winnipeg (deux séances). Les participants représentaient une variété de secteurs liés au logement, ainsi que plusieurs collectivités dans chaque région.

Les organismes présents représentaient une gamme de groupes démographiques, y compris les jeunes, les aînés, les nouveaux Canadiens, les Autochtones manitobains, les personnes handicapées, les personnes ayant des problèmes

de santé mentale et d'autres groupes vulnérables faisant face à des obstacles en matière de logement et de réussite à titre de locataires. On peut trouver une distribution détaillée des participants à l'annexe A (veuillez prendre note que de nombreux organismes représentent plusieurs secteurs).

Les séances de consultation régionales ont été organisées autour des quatre thèmes indiqués dans l'introduction du présent document. Pour chacun des thèmes, on a posé les questions suivantes aux participants : qu'est-ce qui fonctionne bien, qu'est-ce qui exige des améliorations, quelles sont les solutions pour résoudre le problème et quel est le rôle de chaque intervenant dans la mise en œuvre des solutions. Les participants ont ensuite été divisés en petits groupes de travail avec des tableaux de papier et des marqueurs pour répondre aux questions. Des thèmes d'intérêt supplémentaires ont également été notés. Par exemple, plusieurs participants ont soulevé des préoccupations au sujet de l'offre de logements sociaux et abordables au Manitoba.

À la fin de chaque séance, on a demandé aux participants de remplir un formulaire de rétroaction Réflexions personnelles (voir l'annexe B) pour valider les sujets de discussion et offrir la possibilité d'un apport individuel supplémentaire. On leur a aussi demandé s'ils croyaient que la séance leur avait permis d'échanger leurs idées sur le logement et l'itinérance au Manitoba : 88 % des participants ont répondu « oui ».

## **SONDAGE EN LIGNE**

Le sondage en ligne a été conçu pour recueillir la rétroaction de trois groupes de participants : les locataires de Logement Manitoba, les répondants individuels et les organismes (voir l'annexe C pour un exemple du questionnaire pour les répondants individuels). Les trois sondages posaient aux participants une série de questions quantitatives et qualitatives. On leur a posé des questions de nature démographique et des questions pour recueillir des renseignements propres à chaque catégorie de participants. Par exemple, on a demandé aux locataires de Logement Manitoba de donner une cote à leur expérience de locataire et d'offrir une rétroaction au sujet de leur expérience de vie dans des logements sociaux. Une gamme étendue d'organismes a répondu aux questions du sondage, y compris des gouvernements, des organismes sans but lucratif, des organismes du secteur privé et des groupes d'intérêt et de revendication. Consultez l'annexe D pour connaître les caractéristiques des trois groupes de participants (locataires de Logement Manitoba, particuliers et organismes).

## **OBSERVATIONS ÉCRITES**

On a demandé aux Manitobains d'offrir leur apport sous forme d'observations écrites. Lors des consultations régionales, les participants ont mis de l'avant des idées innovatrices et on les a encouragés à détailler les concepts discutés pendant les séances en soumettant des observations écrites. Les sujets abordés ont porté sur la discussion des priorités particulières de Logement Manitoba et sur des questions générales liées à la politique de logement. Le secteur privé, les gouvernements, les organismes sans but lucratif et les particuliers ont soumis un total de 22 documents (voir l'annexe E).

## **DIALOGUE AVEC LES AUTOCHTONES**

En mars 2017, une réunion portant sur les questions de logement et d'itinérance a eu lieu avec des représentants d'organismes qui offrent des services aux Autochtones dans toutes les régions de la province. La séance a attiré de nombreux participants qui ont lancé une discussion qui plaçait le logement dans un cadre plus vaste des services de soutien social et qui mettait l'accent sur l'importance des services de logement adaptés à la réalité culturelle des Autochtones.

Des représentants de la Manitoba Metis Federation ont rencontré des membres de l'équipe de consultation de la stratégie provinciale en matière de logement en mai 2017 pour discuter du rôle historique du logement pour les Métis et de la façon dont l'histoire a façonné les priorités courantes de la collectivité métisse en matière de logement.



## Consultations du personnel du gouvernement du Manitoba

Des consultations gouvernementales internes ont été menées en parallèle avec les consultations à l'échelle de la province. Les membres du personnel du gouvernement manitobain sont des intervenants importants, car ils servent des clients qui ont souvent des besoins distincts en matière de logement.

Au cours de l'automne 2016, les membres du personnel de Logement Manitoba ont été invités à offrir des renseignements cruciaux acquis grâce à leurs expériences de la prestation de services de logement de première ligne dans l'ensemble de la province. Dans le cadre de ce processus, les hauts dirigeants des diverses divisions de Logement Manitoba ont rencontré les membres de leur personnel pour recueillir leur apport en utilisant les questions utilisées pour les consultations régionales avec les intervenants de la province.

En plus du personnel de Logement Manitoba, deux autres groupes ont participé à des consultations internes. La première réunion a eu lieu en mars 2017 avec des représentants de divers ministères du gouvernement provincial dont les programmes visent des personnes qui exigent aussi des services et des mesures de soutien liés au logement. Une deuxième réunion a eu lieu avec des représentants des divisions du ministère des Familles en avril 2017. Les réunions avaient pour objectif d'examiner les possibilités d'harmonisation et de cerner les secteurs où le gouvernement manitobain peut offrir de meilleurs services plus efficaces aux bénéficiaires des programmes. Les deux réunions ont été guidées par les questions suivantes :

1. Quels sont les besoins de vos clients en matière de logement?
2. Où voyez-vous des possibilités d'accroissement de l'harmonisation et de la collaboration?

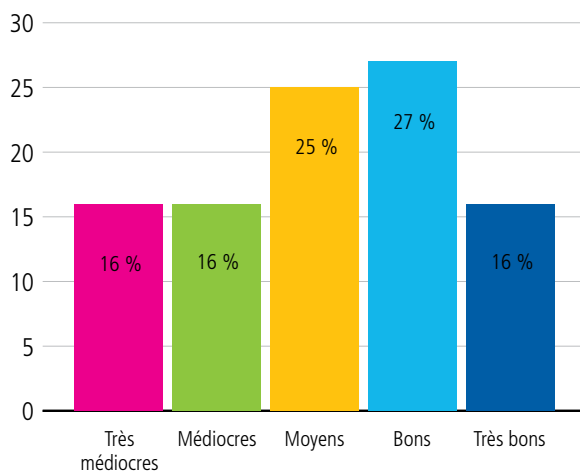
## 3. Ce que nous avons entendu

### Locataires de Logement Manitoba

En plus de leur rétroaction par un sondage qui a été intégrée dans d'autres parties du présent rapport, on a demandé aux locataires de répondre à des questions sur leur expérience avec Logement Manitoba. Consultez l'annexe D pour connaître les caractéristiques démographiques des locataires participants.

On a demandé aux locataires de Logement Manitoba de coter les programmes, les services et les mesures de soutien offerts dans leurs immeubles de Logement Manitoba : 68 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient moyens, bons ou très bons

#### Classement des programmes, services et mesures de soutien de Logement Manitoba par les locataires



L'utilisation de questions de sondage ouvertes a permis aux locataires de discuter des problèmes et de proposer des mesures d'amélioration des conditions dans leurs immeubles en décrivant souvent des sujets de préoccupation tels que les réparations, la sécurité, l'éclairage et l'accessibilité. Les locataires ont exprimé un puissant désir d'avoir un lieu pour maintenir le dialogue et la rétroaction. Certains thèmes communs abordés par les locataires de Logement Manitoba sont présentés ci-dessous.

#### SÉCURITÉ

Les locataires ont discuté de la sécurité des immeubles et ils ont offert plusieurs suggestions pour améliorer la sécurité de leurs immeubles, y compris un meilleur éclairage à l'intérieur et à l'extérieur, un nombre accru de caméras de sécurité et une meilleure application des règlements d'immeuble. Les locataires ont mis l'accent sur des préoccupations relatives aux dommages matériels, à l'activité des gangs et au trafic de stupéfiants liés à la fréquentation des immeubles par des non-locataires inconnus. Les locataires aimeraient aussi l'application des règlements d'immeuble pour les locataires qui causent des dommages et des perturbations.

#### SANTÉ MENTALE, DÉPENDANCES ET SERVICES DE SOUTIEN

Les locataires ont exprimé leurs préoccupations au sujet du bien-être des locataires qui vivent avec des problèmes de santé mentale, car ils craignent que ces derniers ne reçoivent peut-être pas les services et les mesures de soutien

requis pour vivre de manière autonome. Des participants ont souligné le stress que cela crée pour les autres locataires de l'immeuble. Ils voudraient voir plus de services de soutien en santé mentale pour les locataires afin de leur permettre de vivre avec succès de manière autonome dans les collectivités des logements sociaux de Logement Manitoba. Ils veulent aussi une augmentation des services de soutien offerts aux personnes qui vivent avec des dépendances. Ils ont mis en évidence le besoin d'amélioration du processus d'aiguillage pour relier les personnes dans le besoin d'un soutien spécialisé aux fournisseurs de services appropriés.

## **ÉTAT ET ENTRETIEN DES IMMEUBLES**

Le sentiment de fierté envers leur habitation était important pour les locataires, qui ont souligné que l'état de leurs immeubles était une priorité essentielle. Ils ont exprimé le besoin d'un entretien préventif continu, du règlement des préoccupations en matière de sécurité, de la propreté des immeubles, de l'entretien des terrains et de l'entretien général afin d'améliorer l'état des immeubles où ils vivent. Certains ont indiqué qu'ils vivent dans des logements plus anciens qui exigent des réparations majeures.

## **ABORDABILITÉ DES LOYERS**

Bon nombre de locataires ont mentionné qu'ils ressentent une pression financière accrue en raison de leurs dépenses croissantes pour la nourriture, le transport et d'autres besoins des ménages. Des loyers abordables, établis en fonction du revenu, réduisent le fardeau financier des locataires. Les locataires ont indiqué qu'ils aimeraient que les loyers demeurent abordables. Certains ont demandé des précisions sur le calcul des loyers en mentionnant les fluctuations des taux de location.

## **ANIMAUX NUISIBLES ET PUNAISES DES LITS**

Les locataires ont exprimé leur frustration à l'égard des punaises des lits, des souris et des coquerelles. Ils n'étaient pas seulement préoccupés par la présence d'animaux nuisibles dans leurs logements, mais aussi par le processus de préparation périodique aux traitements de lutte contre les insectes et les animaux nuisibles. Ils ont suggéré une approche plus proactive au traitement et à la prévention des animaux nuisibles, ainsi que des pénalités accrues pour les personnes qui ne se conforment pas aux modalités de la lutte contre les insectes et les animaux nuisibles.

## **ACCÈS AUX COMMODITÉS À PROXIMITÉ IMMÉDIATE**

De nombreux locataires ont souligné que l'accès aux commodités à proximité immédiate était un besoin important. Les aînés ont mis l'accent sur l'importance d'être en mesure d'avoir accès à des services essentiels, tels que les soins de santé et l'alimentation, et ils ont exprimé que les problèmes de mobilité et d'autres obstacles rendent difficile l'accès aux services de base. En hiver, la couverture de neige et de glace sur les trottoirs représente un obstacle supplémentaire aux aînés et aux personnes ayant des problèmes de mobilité. Certains locataires ont suggéré que l'organisation de voyages en autobus à l'épicerie et d'un voyage occasionnel au centre commercial serait avantageux pour leurs collectivités d'habitation.

## **ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**

Les locataires ont indiqué qu'ils veulent s'engager davantage dans leurs collectivités d'habitation respectives. Ils veulent, entre autres, participer davantage aux décisions relatives à leur immeuble, aux activités de loisirs et aux événements récréatifs et à l'utilisation communautaire accrue d'un espace commun lorsqu'il existe dans l'immeuble.

## Quatre thèmes

Un apport aux quatre thèmes<sup>1</sup> sur le logement a été offert par des particuliers, des locataires de Logement Manitoba et des intervenants provinciaux dans le cadre du processus de consultation. Leur rétroaction est résumée dans les sections suivantes du présent rapport. De plus, on a demandé aux participants de coter les quatre thèmes et on peut consulter les résultats de la cotation à l'annexe F.

### Thème n° 1 : Le traitement de l'itinérance

#### QU'EST-CE QUI FONCTIONNE BIEN?

Des participants ont indiqué que de récents recensements des populations de sans-abri à Winnipeg, Brandon et Thompson ont accru la sensibilisation du public au sujet de l'itinérance dans les collectivités manitobaines. Bon nombre de personnes ont mentionné que les refuges d'urgence jouent un rôle essentiel en offrant un premier point de service à bon nombre de Manitobains vulnérables. Des refuges situés dans certaines collectivités rurales et nordiques ont élaboré des stratégies en vue d'offrir des services par temps froid améliorés pendant les mois d'hiver.

Des participants ont déclaré que le soutien offert par le gouvernement manitobain et le gouvernement canadien dans le cadre de la Stratégie des partenaires de lutte contre l'itinérance a accru le nombre de locataires privés qui collaborent avec les fournisseurs de services pour rendre les logements et les services de soutien plus accessibles aux Manitobains vulnérables qui sont susceptibles de devenir des sans-abri.

Certains participants ont défini des options de cohabitation où deux locataires et plus, qui étaient des sans-abri, partagent un logement comme une solution viable en vue d'améliorer l'accès à un logement abordable dans les zones où les taux d'inoccupation sont faibles et les loyers du marché sont élevés.

#### POSSIBILITÉS

Bien que des participants aient reconnu que la collectivité est plus sensibilisée à l'itinérance et à l'itinérance cachée, il faut faire plus pour déstigmatiser les sans-abri et les personnes à risque de devenir sans-abri. Les gouvernements, les fournisseurs de services et les collectivités devraient collaborer en vue de raffermir la compréhension collective des facteurs de risque tels que les traumatismes, les dépendances, les incapacités, la pauvreté, l'exclusion sociale, les conflits familiaux et les problèmes de santé mentale.

Bon nombre de refuges d'urgence au Manitoba fonctionnent à capacité maximale. Des participants croyaient qu'une augmentation du nombre de lits des refuges dans l'ensemble de la province, en particulier dans les collectivités rurales et nordiques, et une prolongation des heures d'ouverture amélioreraient les services des refuges pour les personnes les plus vulnérables. Les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de diversifier les options des refuges pour répondre aux besoins de populations particulières, telles que les familles, les personnes qui fuient la violence familiale, les jeunes, les membres de la collectivité LGBTQ<sup>2</sup> et les personnes à mobilité limitée.

Des participants croyaient que les services des refuges d'urgence pouvaient être améliorés davantage en accroissant le nombre de logements de transition (pour les jeunes, les personnes qui fuient la violence familiale ou le trafic des personnes et d'autres) et des services de soutien connexes pour aider les personnes qui utilisent les refuges d'urgence à se stabiliser et à établir un historique à titre de locataire.

Pour combler les écarts immédiats et localisés dans les services, des collectivités rurales accueillent des refuges

<sup>1</sup> Le traitement de l'itinérance, l'état du parc existant de logements sociaux et abordables, l'abordabilité du logement, le soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels.

<sup>2</sup> Lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer et bispirituel.

d'urgence dirigés par des bénévoles. Bien que ces refuges répondent à un besoin urgent, ils fonctionnent avec un financement très faible. Un financement accru et de l'aide pour la planification sont requis pour soutenir la capacité communautaire et les efforts de prestation d'un programme de refuge d'urgence.

Des participants ont cerné le besoin de diversité accrue des options de logement dans la province, y compris des logements dispersés dans la collectivité et les habitations collectives. Des intervenants ont mis de l'avant l'élaboration de nouvelles options de logement et ils ont exprimé le besoin de passer des modèles de logement qui « entreposent » les personnes vulnérables à l'offre d'options créatives qui facilitent l'intégration dans la collectivité et font la promotion de l'inclusion sociale.

Des participants de Winnipeg, Brandon et Thompson ont cerné les défis associés à la satisfaction des besoins d'un nombre croissant de personnes et de familles qui quittent des collectivités éloignées pour se rendre dans des centres urbains. L'accès aux emplois, le logement, l'éducation et les services de soins de santé sont des services d'établissement importants. Des participants ont cerné un besoin de services et de mesures de soutien accrues pour aider les migrants ruraux et ceux des collectivités éloignées à s'établir et à se loger.

Des participants ont souligné que l'amélioration de l'harmonisation des voies de financement du gouvernement aiderait les organismes communautaires à mieux comprendre et utiliser les diverses formes d'allocation aux locataires disponibles. Cela améliorerait les interventions communautaires et offrirait des mesures de soutien plus diversifiées aux populations vulnérables. Des participants ont encouragé une meilleure coordination des programmes pour empêcher que les fournisseurs de services travaillent en vase clos et que les populations à risque soient laissées pour compte. Ils ont également exprimé le besoin d'une plus grande intégration des stratégies de lutte contre l'itinérance dans les initiatives de réduction de la pauvreté plus étendues en reconnaissance de l'effet cumulatif d'un faible revenu et des obstacles multiples sur la location d'un logement.

## IDÉES

Les participants ont recommandé que tous les paliers de gouvernement et les organismes communautaires coordonnent leurs efforts en vue de sensibiliser le public au fait que l'itinérance est un problème dans presque toutes les collectivités, quels que soient leur taille et leur emplacement, et ils ont présenté les idées suivantes pour traiter la question au Manitoba :

- élaborer un éventail plus étendu d'initiatives dans la province qui réduiraient le nombre de particuliers et de familles qui deviennent des sans-abri;
- soutenir les stratégies de prévention des expulsions, tels que des programmes qui abordent la question de l'accumulation compulsive et développent des compétences en matière de location;
- offrir de l'information sur les facteurs de causalité de l'itinérance et sur le portrait de l'itinérance dans diverses collectivités, y compris l'itinérance cachée;
- établir des partenariats plus solides au sein du gouvernement et entre le gouvernement et les organismes communautaires en vue de traiter le problème de l'itinérance;
- engager les personnes qui ont eu l'expérience de l'itinérance afin d'acquérir une meilleure compréhension des questions liées aux sans-abri et de participer à l'élaboration de solutions efficaces;
- soutenir les organismes sans but lucratif qui veulent créer et soutenir les logements de transition;
- examiner comment les politiques et les programmes de Logement Manitoba peuvent prioriser les personnes les plus vulnérables à l'itinérance (jeunes qui n'ont plus accès aux services à l'enfance en raison de leur âge, Manitobains autochtones, personnes faisant face à de multiples obstacles);

- accroître les options de logement pour les locataires vulnérables, y compris les maisons de chambres;
- accroître les interventions en cas d'abus d'alcool ou d'autres drogues et les services de soutien aux personnes à risque;
- accroître l'accès aux services de traitement et de gestion du sevrage de drogues dans le nord du Manitoba qui offrent des lits surveillés sécuritaires;
- augmenter le nombre de logements de soutien et de transition avec des services de soutien (aptitudes à la vie quotidienne, traitement et counseling) en vue de soutenir les populations vulnérables;
- soutenir les initiatives de petite envergure en matière d'habitation collective à titre de forme appropriée de logement pour les personnes faisant face à des obstacles importants qui compromettent leur capacité de fonctionner de manière autonome;
- accroître le parc de logements abordables afin d'offrir plus de choix en matière de logement aux ménages vulnérables;
- améliorer le suivi de l'utilisation des services d'urgence et de l'échange d'information afin de soutenir une meilleure coordination des services existants et d'aider à cerner les lacunes dans le traitement de l'itinérance;
- accroître la portée des mesures de soutien offertes aux fournisseurs de logements du marché privé qui sont prêts à accueillir les personnes vulnérables à l'itinérance ou qui en sortent; ainsi, on pourrait accroître les options de logement offertes aux particuliers et aux fournisseurs de services;
- accroître les options de logement et les services de soutien dans les collectivités rurales et nordiques plus petites afin que les intervenants puissent offrir des services et des mesures de soutien localement et réduire la dépendance envers les centres urbains plus importants;
- offrir un soutien accru à la planification et à la mise en œuvre d'interventions communautaires pour lutter contre l'itinérance.

## Thème n° 2 : L'état du parc existant de logements sociaux et abordables

### QU'EST-CE QUI FONCTIONNE BIEN?

Des participants ont confirmé que l'accès au logement social par le biais de Logement Manitoba ou d'un fournisseur de logements sans but lucratif est un atout communautaire précieux. Ils ont également mentionné que la gestion de logements par des organismes sans but lucratif dans le cadre de conventions de gestion de parrainage fonctionne bien. Lorsqu'il est combiné avec des services de soutien aux locataires et une véritable intégration communautaire, le logement social offre des options de logement précieuses pour les Manitobains à revenu faible et modéré.

Des participants ont reconnu que l'état des logements est important pour la santé, le bien-être et le sentiment d'être à l'aise et d'être fier de son logement. Le rafraîchissement des logements sociaux a rehaussé la qualité des logements offerts aux locataires. Les consultations ont confirmé que les partenariats entre Logement Manitoba et les entreprises communautaires à vocation sociale actives dans la rénovation et la réparation ont également soutenu les possibilités de formation et d'emploi et renforcé la capacité des collectivités.

Des participants ont présenté les incidences positives de programmes tels que le Programme d'amélioration des logements locatifs de Logement Manitoba, qui offre une aide financière aux locataires qui louent des logements à des locataires à faible revenu pour la réparation et la remise en état de leurs propriétés, les programmes d'efficacité énergétique tels que le Programme Éconergique d'énergie à prix abordable offert par Manitoba Hydro et le programme Propre-net contre les punaises de lit qui aide les Manitobains faisant face à des obstacles (comme les aînés) à préparer leurs logements au traitement des punaises des lits. L'accès à un financement fédéral et provincial pour des réparations profite aux fournisseurs de logements sans but lucratif et aux coopératives d'habitation.

## POSSIBILITÉS

Malgré les améliorations apportées continuellement aux logements sociaux existants, de nombreux défis se présenteront pour maintenir le parc de logements sociaux vieillissants. Des participants ont souligné que des investissements supplémentaires dans les réparations et l'entretien des logements sociaux sont requis dans toute la province. On nous a dit également que les réserves de capital de certains projets d'habitation sans but lucratif sont inadéquates pour le maintien de la qualité du parc de logements de ce secteur.

Le parc de logements sociaux vieillissants offre une possibilité d'engager les entreprises à vocation sociale et de promouvoir les gens de métier locaux pour l'entretien, la rénovation et la réparation des logements.

Des participants ont déclaré que les subventions de fonctionnement fédérales et provinciales offertes aux fournisseurs de logements à loyer indexé sur le revenu ne financent pas suffisamment les améliorations requises à apporter aux immobilisations. L'expiration prévue des ententes de gestion de projet créera également des défis pour certains fournisseurs de logements sans but lucratif et coopératives d'habitation, qui lutteront pour demeurer viables tout en continuant d'offrir des loyers abordables. On s'attend à ce que bon nombre d'entre eux exigent un nouveau financement par emprunt pour un renouvellement majeur des immobilisations.

Les participants croyaient que Logement Manitoba devrait modifier les critères du Programme d'aide aux maisons de chambres pour faire en sorte que les propriétaires de maisons de chambres à l'extérieur de Winnipeg soient admissibles à un soutien. Par exemple, à Brandon, les règlements municipaux exigent que le propriétaire réside dans la maison de chambres, ce qui les rend inadmissibles en vertu de certains critères d'admissibilité du Programme.

Les participants ont également indiqué que les lignes directrices courantes sur la hausse des loyers ne proposent aucune mesure incitative pour que les locataires apportent les améliorations nécessaires à leurs parcs de logements locatifs.

## IDÉES

Les fournisseurs de logements des secteurs public et privé et des organismes communautaires partagent tous la responsabilité d'offrir des logements abordables, adéquats et appropriés aux Manitobains. Les participants ont cerné les idées suivantes qui visent à revitaliser le parc de logements abordables et sociaux vieillissants :

- offrir aux organismes de logement sans but lucratif un accès accru à un financement pour les réparations et l'entretien;
- se départir des logements qui sont en mauvais état et allouer le produit de la vente et les économies opérationnelles réalisées à des nouveaux logements abordables.
- maintenir la sécurité et l'infrastructure physique des immeubles de Logement Manitoba pour susciter chez les locataires la fierté des logements qu'ils occupent;
- améliorer l'entretien et la réparation des logements sociaux en partenariat avec des entreprises à vocation sociale et des gens de métier locaux pour maximiser les répercussions des logements sociaux sur les collectivités;
- engager les locataires dans la planification et l'établissement des priorités des rénovations et offrir des mesures de soutien qui aident ces derniers à contribuer aux rénovations; les locataires peuvent acquérir des compétences qui les aideront à accéder au marché du travail;
- tenir compte des services de soutien offerts dans les collectivités environnantes lorsqu'on met en œuvre un projet d'habitation, y compris les collectivités des Premières Nations;

- offrir des mesures incitatives financières accrues aux fournisseurs de logements du secteur privé pour qu'ils offrent des logements abordables aux Manitobains à faible revenu et améliorent l'état du parc privé de logements abordables;
- offrir aux locateurs des subventions conditionnelles à la réussite de vérifications de la sécurité-incendie et de la sécurité de l'immeuble afin d'assurer qu'ils respectent de manière satisfaisante les normes en matière de logement; de meilleures normes et une responsabilisation accrue sont exigées des fournisseurs de logement du secteur privé, y compris des suivis selon un processus de rapport;
- soutenir les rénovations entreprises par les fournisseurs de logements avant l'expiration de leurs ententes de gestion;
- réparer et améliorer le parc de logements existant dans le nord du Manitoba; la plus grande partie du parc est âgée et elle a besoin de réparations dans ces collectivités;
- lorsqu'il s'agit de construire dans le nord de la province, rechercher l'apport direct des collectivités nordiques sur l'utilisation des matériaux et les techniques de construction adaptées aux climats nordiques rigoureux; rechercher les pratiques exemplaires dans d'autres territoires nordiques;
- rechercher des solutions créatives pour adapter les éléments d'actif en vue de répondre aux besoins locaux en matière de logement et d'itinérance pour suivre l'évolution de la démographie dans une collectivité.

## Thème n° 3 : L'abordabilité du logement

### QU'EST-CE QUI FONCTIONNE BIEN?

Les participants aux consultations ont souligné que les logements subventionnés proposent un environnement stable pour les ménages à faible revenu. Ils ont également mis l'accent sur l'importance des programmes provinciaux qui aident les ménages à faible revenu à avoir accès à des logements abordables dans le marché locatif privé. Ces mesures de soutien au logement sont accompagnées par d'autres subventions et voies de financement, tels que la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral et par des fournisseurs de logements communautaires qui offrent des logements locatifs abordables.

Des participants ont mis en évidence les récents investissements de Logement Manitoba dans la création de nouveaux logements sociaux et l'inclusion de logements abordables dans de nouveaux projets.

De plus, des participants ont mentionné la diversité des options de logement, tels que les coopératives d'habitation, les maisons de chambres et les logements accessoires, qui offre des options abordables aux Manitobains à faible revenu.

Certaines collectivités et leurs partenaires du secteur sans but lucratif collaborent pour élaborer des interventions partagées afin de répondre aux besoins locaux en matière de logement. On explore des solutions innovatrices et créatives, telles que les maisons préfabriquées dans les collectivités rurales.

### POSSIBILITÉS

Bien que le logement social continue de répondre à un besoin essentiel au Manitoba, il demeure possible d'accroître l'offre pour refléter les besoins présents et futurs en matière de logement, en particulier pour les populations vulnérables.

Certains participants ont déclaré que les délais pour les demandes de propositions provinciales devraient être prolongés pour donner aux collectivités plus de temps pour préparer des projets communautaires faisables. Ils croyaient que le fait de ne pas avoir suffisamment de temps pour bien réfléchir aux projets décourage une mise



en œuvre plus étendue et peut se traduire par des projets qui ne répondent pas complètement aux besoins de la collectivité. Des participants ont déclaré aussi qu'une aide à la planification et à l'élaboration d'options de logement abordable serait avantageuse dans les collectivités plus petites qui n'ont pas la formation technique pour planifier des projets d'habitation.

L'accroissement de la diversité et de la disponibilité d'options de logement abordable, telles que les logements à loyer indexé sur le revenu, les logements de transition, les logements intergénérationnels, les coopératives d'habitation, les logements pour étudiants, les logements pour les familles nombreuses et les logements adaptables (logements modulaires à l'extérieur des grands centres urbains) produirait plus d'options pour les Manitobains à revenu faible et modéré.

Les participants ont mis l'accent sur le fait que la création du ministère des Familles offre une possibilité d'intégrer les stratégies de réduction de la pauvreté pour répondre aux besoins provinciaux en matière de logement et d'accroître l'harmonisation et la cohérence des programmes, comme des niveaux d'allocation aux locataires qui correspondent à la réalité des marchés régionaux. Les participants ont également mentionné que les particuliers peuvent avoir des fonds limités pour payer un dépôt en cas de dommages à titre de locataire ou acheter des parts de membre d'une coopérative d'habitation. Ils ont parlé de cette question comme d'une lacune dans les programmes courants d'aide au logement.

## IDÉES

La rétroaction des participants indique qu'ils souhaitent maximiser le nombre de personnes bénéficiant des initiatives abordables, durables et efficaces. Ils mettent l'accent sur le thème suivant : le logement abordable n'est pas seulement une question urbaine, mais une question d'envergure provinciale.

Les participants ont soumis plusieurs idées créatives pour produire des solutions rentables. Certains croient que l'adaptation des immeubles existants serait un moyen plus économique d'accroître l'offre de logements abordables. Une telle adaptation inclurait des consultations auprès des collectivités pour veiller à ce que les structures existantes répondent aux besoins locaux en matière de logement. D'autres croient qu'il faut construire de nouveaux immeubles, mais que des mesures accrues devraient être adoptées pour réduire les frais d'administration, contrôler le coût des projets, mesurer les résultats et utiliser les gens de métier locaux et des processus d'approvisionnement qui sont équitables pour les promoteurs de projet locaux. Les participants ont également suggéré que les nouvelles constructions soient financées en fonction du nombre de chambres et non du nombre de logements.

Les participants ont mis l'accent sur les avantages des partenariats public-privé en vue d'encourager les investissements privés dans les nouvelles constructions et ils ont recommandé l'adoption de mesures incitatives pour encourager les propriétaires et promoteurs privés à réserver certains logements pour qu'ils soient des logements locatifs abordables. Voici d'autres idées suggérées :

- accroître les mesures incitatives offertes aux locataires pour qu'ils proposent des logements abordables en reconnaissant que l'octroi de subventions est une solution de rechange économique à la construction et à l'entretien de nouveaux logements et qu'il accroît l'accès aux logements du marché privé pour les Manitobains à faible revenu;
- lier les subventions aux personnes et non aux logements et prioriser l'accès au logement des personnes qui font face aux barrières les plus importantes en matière de logement;
- assurer que les taux de l'allocation aux locataires reflètent les disparités de revenus et les différences dans les marchés régionaux;

- offrir des mesures de soutien aux locataires de Logement Manitoba qui peuvent faire la transition vers d'autres genres de logements; cela peut inclure la mise en œuvre de programmes de soutien aux locataires concernant notamment l'accumulation d'éléments d'actif et les possibilités de formation;
- engager les fournisseurs de logements et les autres paliers de gouvernement à prévenir la perte des logements à loyer indexé sur le revenu en raison de l'expiration des ententes de gestion de projet;
- accroître la diversité du parc de logements sociaux et abordables, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées, y compris les logements de transition, les logements accessoires, les logements pour étudiants, les logements accessibles, les logements à loyer indexé sur le revenu, les logements avec services de soutien, les micro-résidences, les logements pour personnes seules, les maisons de chambres, les logements pour personnes âgées et les logements avec assistance;
- veiller à ce que toute augmentation planifiée du nombre de logements soit harmonisée avec les tendances et les changements démographiques à long terme afin de réduire les tensions futures sur le marché; examiner la possibilité d'adapter des éléments d'actif communautaires excédentaires, tels que des hôpitaux et d'autres immeubles institutionnels non utilisés;
- créer pour les promoteurs et les organismes sans but lucratif un guichet unique pour avoir accès à des ressources et du financement pour le développement de nouveaux logements;
- faciliter l'accès aux capitaux du secteur financier;
- soutenir les régions dans l'élaboration de stratégies régionales en matière de logement qui répondent aux besoins locaux; bien que de nombreuses collectivités rurales aient indiqué des taux d'inoccupation raisonnables, elles ont exprimé des préoccupations au sujet du manque de logements abordables.

## Thème n° 4 : Le soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels

### QU'EST-CE QUI FONCTIONNE BIEN?

Les programmes de rénovation et d'amélioration existants pour les propriétaires de maison, tels que ceux offerts par Logement Manitoba et Manitoba Hydro, proposent une forme précieuse d'aide aux propriétaires existants. Ces programmes aident également à rendre l'accession à la propriété plus abordable et contribuent à la durabilité de l'environnement.

Les Manitobains à faible revenu font face à de nombreuses barrières à l'accession à la propriété, même s'ils paient un loyer d'un montant semblable à celui d'un paiement hypothécaire. Les participants ont indiqué que des programmes tels qu'Habitat pour l'humanité ou le programme pour les acquéreurs de logement au centre-ville (Inner City Homebuyer Program) de SEED Winnipeg sont de bons modèles pour aider les Manitobains à faible revenu à posséder leur propre maison, à accumuler des éléments d'actif et à accroître leur valeur nette sur le chemin de l'indépendance financière.

On a indiqué que les incitatifs fiscaux, tels que les remises sur les taxes scolaires pour les aînés à faible revenu, sont un outil important pour aider les Manitobains à demeurer dans leurs résidences.

### POSSIBILITÉS

Les participants croient que le gouvernement manitobain a besoin d'améliorer la communication des programmes, des mesures incitatives et de l'aide financière disponibles, car de nombreuses personnes ne connaissent pas ce qui est offert couramment aux propriétaires de maison. De plus, il est nécessaire de promouvoir une diversité de programmes possibles pour servir les populations suivantes : aînés, acheteurs potentiels d'une première maison, personnes à revenu faible et modéré et Manitobains ruraux et nordiques.

Les participants ont également souligné qu'une abondance d'exigences administratives a rendu difficile la navigation dans les programmes d'accession à la propriété et que les limites de revenu pour l'admissibilité aux programmes de rénovation, de réparation et de réparation d'urgence sont trop élevées. Il est donc improbable que la plupart des gens qui gagnent des revenus très faibles possèdent leur propre maison.

Pour aider à atténuer les problèmes d'abordabilité associés à l'accession à la propriété, les participants ont souligné que des programmes tels que le Programme d'accession à la propriété rurale de Logement Manitoba devraient être offerts aux propriétaires potentiels dans les centres urbains.

Les participants des collectivités nordiques ont souligné que les fluctuations de la valeur des propriétés, en particulier dans les collectivités où l'économie locale est fondée sur l'extraction des ressources, sont un obstacle à l'obtention de prêts hypothécaires. De plus, une offre insuffisante de maisons pour accéder à la propriété dans certaines collectivités nordiques empêche les acheteurs d'une première maison d'entrer dans le marché.

Les propriétaires d'une première maison et les propriétaires potentiels ont besoin d'information sur l'épargne, la budgétisation, le financement, l'assurance habitation, la planification, l'entretien et les réparations (connaissances sur l'accession à la propriété).

Les participants ont mentionné que les nouveaux Canadiens peuvent faire face à des défis, tels que l'accession à la propriété et la découverte de logements qui peuvent accueillir des familles nombreuses ou permettre des conditions de logement intergénérationnel.

## IDÉES

Les participants ont suggéré les idées suivantes pour répondre aux besoins des propriétaires de maison existants et potentiels :

- offrir aux locataires de Logement Manitoba des options d'accession à la propriété, telles que la location avec option d'achat, qui sont conditionnelles à la participation à un cours sur la propriété; cela pourrait être accompagné par l'offre d'options d'accumulation d'éléments d'actif par Logement Manitoba pour les acomptes ou les dépôts;
- accroître les options des particuliers et des familles pour accéder à la propriété, telles que des maisons pour accéder à la propriété à faible coût, l'élimination de la taxe sur les transferts fonciers pour les acheteurs d'une première maison et la réduction du fardeau des frais de clôture, l'offre d'information et de formation sur l'accession à la propriété, des mesures incitatives telles que l'aide au paiement des acomptes et un système d'impôt foncier progressif pour les premières années d'accession à la propriété;
- explorer les possibilités pour les locataires de quitter les logements sociaux pour accéder à la propriété d'une maison;
- soutenir les propriétaires de maison des collectivités nordiques qui font face à des fonds propres négatifs lorsque la valeur des propriétés diminue en raison de la modification des conditions économiques locales (p. ex., collectivités dont l'économie est fondée sur une seule ressource);
- aider les Manitobains à faible revenu à payer les frais de participation à une coopérative d'habitation;
- exiger que les promoteurs réservent des logements pour une accession abordable à la propriété;
- créer un groupe consultatif pour recueillir l'apport des intervenants en matière de conception de nouveaux programmes d'accession à la propriété et explorer les possibilités de partenariat avec les prêteurs pour de tels programmes.

## Dialogue avec les Autochtones

Au cours des consultations régionales, les participants provenant d'organismes qui servent des populations autochtones nous ont dit qu'un dialogue particulier avec les Autochtones faciliterait le mieux la discussion sur les besoins des Autochtones du Manitoba en matière de logement. Adoptant ce conseil, Logement Manitoba a organisé des rencontres avec des organismes de services qui servent principalement des Autochtones manitobains dans les secteurs de politique de compétence provinciale.

Le ministère des Relations avec les Autochtones et les municipalités a mis le personnel de Logement Manitoba en contact avec l'Aboriginal Council of Winnipeg afin que les deux organismes s'associent pour faciliter un dialogue avec les fournisseurs de services aux Autochtones. Le Council a accueilli une séance de consultation sur le logement au Centre Neeginan, où des centres d'amitié des régions rurales se sont joints à des organismes de Winnipeg qui offrent principalement des services aux Autochtones du Manitoba.

Les intervenants autochtones ont expliqué que le logement joue un rôle essentiel dans une approche holistique globale des besoins des personnes, des familles et des collectivités autochtones. Les participants ont souligné que de nombreux Autochtones doivent composer avec la pauvreté intergénérationnelle, la discrimination systémique et les traumatismes. Pour réagir à ces problèmes, ils ont mis l'accent sur l'importance de la culture, de la terre, de la parenté, de la collectivité et des approches autochtones de la guérison.

Lors de la rencontre avec les intervenants autochtones, les participants ont soulevé le thème central des mesures de soutien social pour les personnes de souche des Premières Nations et le thème du traitement de l'itinérance comme thème secondaire. Les thèmes de *l'abordabilité du logement et de l'état du parc existant de logements sociaux et abordables* ont reçu moins d'attention et, contrairement à ce que nous avons appris au sujet des priorités des Métis en matière de logement, on a moins mis l'accent sur l'importance de *l'accession à la propriété*.

### MIGRATION ET MANQUE DE SERVICES DE SOUTIEN

Les participants à la consultation, qui offrent principalement des services aux Manitobains des Premières Nations, ont mis l'accent sur le fait que l'expérience des Autochtones qui quittent la réserve pour se rendre dans les centres urbains est semblable à celle des nouveaux arrivants au Canada. Les besoins en matière d'établissement qui découlent du passage de la compétence fédérale à la compétence provinciale reflètent les besoins qui découlent de la traversée de frontières internationales, y compris l'obtention d'un logement, la navigation dans le système de services et l'acquisition de documents d'identité pour avoir accès à des services. Les participants ont cerné des défis connexes à la migration de la réserve au centre urbain qui sont liés à la fragmentation des tâches des administrations fédérale et provinciale. Cette situation peut être particulièrement préoccupante pour les femmes qui quittent une réserve pour fuir la violence familiale. Ces dernières risquent de perdre du financement et des services de soutien en recherchant des services dans une collectivité qui ne leur est pas familière. Les ressources pour les personnes qui quittent les réserves devraient être semblables aux services de soutien à l'établissement des nouveaux Canadiens. Voici certaines idées présentées lors de la consultation :

- accroître les options en matière de logements de transition et de maisons de seconde étape pour les jeunes, les victimes de la violence familiale et les personnes qui vivent avec des dépendances;
- adopter des conditions de logement qui permettent l'accueil des familles nombreuses et intergénérationnelles et les séjours de courte durée pour les membres de la famille étendue;
- adopter des mesures de soutien souples qui suivent les familles dans la réserve et à l'extérieur de celle-ci;
- favoriser la collaboration des collectivités et des gouvernements pour cartographier les ressources qui soutiennent les migrants autochtones dans la transition entre les réserves éloignées et les centres urbains;

- enrichir le continuum de services aux sans-abri au-delà des critères d'admissibilité au programme Logement d'abord en faisant en sorte que les initiatives du programme soient plus accessibles (élargir l'admissibilité) et soutenir d'autres interventions auprès des sans-abri qui sont pertinentes pour les jeunes et les familles vulnérables;
- planifier les logements à proximité des services tels que les soins de santé, la garde d'enfants et l'éducation.

## JEUNES VULNÉRABLES

Les jeunes Autochtones représentent la population qui croît le plus rapidement au Canada, mais ils font face à de multiples barrières qui les exposent au risque d'être laissés pour compte. Une des préoccupations les plus importantes des participants visait les possibilités futures des jeunes qui n'ont plus accès à un organisme de services à l'enfance et à la famille en raison de leur âge. L'interruption abrupte des services de soutien offerts à ces jeunes de 18 ans se traduit par des besoins en services élevés face à des ressources communautaires limitées. Les participants ont mis en évidence que la vulnérabilité des jeunes qui n'ont plus accès aux services à l'enfance en raison de leur âge les expose à un risque plus élevé de devenir des sans-abri ou d'adopter un comportement criminel. Voici certaines idées suggérées par les participants :

- hausser l'âge des jeunes pour quitter les organismes de services à l'enfance et à la famille;
- soutenir les programmes appropriés aux jeunes Autochtones qui font la promotion des possibilités de formation, ainsi que les services de soutien et de guérison culturels traditionnels;
- investir dans le maintien des familles unies, y compris développer des solutions de logement pour les familles agrandies, intergénérationnelles et étendues dans les collectivités du Manitoba.

## LOGEMENT CULTURELLEMENT ADAPTÉ

Les participants ont mis en évidence l'importance de services de soutien culturellement adaptés qui développent des relations et créent un sentiment d'appartenance à la collectivité chez les gens à toutes les étapes de leur vie. Ils ont exprimé leurs préoccupations à l'égard de l'importance des options de logement qui proposent des espaces communs aux résidents afin qu'ils cuisinent ensemble, organisent des activités culturelles d'artisanat, animent des cérémonies culturelles ou soutiennent les membres de la collectivité en gardant les enfants.

Les règlements restrictifs en matière de logement qui interdisent aux membres de la famille étendue de demeurer dans la maison ont été soulignés parce qu'ils présentent des barrières au logement aux Autochtones. Les participants ont aussi déclaré que des politiques de non-expulsion étaient nécessaires pour protéger les locataires les plus vulnérables.

Les organismes qui offrent principalement des services aux Autochtones du Manitoba ont souligné le caractère vital des services de soutien aux locataires (budgétisation, information sur les loyers et compétences en entretien de base) pour leur réussite à titre de locataires. Ils ont également cerné le besoin d'un accès accru à du counseling traumatologique qui soit culturellement adapté et ils ont recommandé que tous les fournisseurs de services qui travaillent avec des clients autochtones reçoivent une formation anti-oppression.

## RÔLES DES INTERVENANTS

Les participants à la consultation ont discuté des Autochtones qui passent des conditions de logement médiocres sur les réserves et dans certaines collectivités métisses à des possibilités économiques et à un accès à des services dans les centres urbains. Les participants ont souligné que le gouvernement manitobain joue un rôle important dans le financement des services qui soutiennent ces transitions urbaines, ainsi que des organismes communautaires qui servent les Manitobains autochtones.

Les partenariats entre les gouvernements et les organismes communautaires ont été caractérisés comme suit par les intervenants autochtones : ils fonctionnent le mieux lorsque les services sont fournis localement et d'une manière culturellement adaptée. Les intervenants ont souligné l'importance de renforcer la capacité de la collectivité autochtone en se concentrant sur le développement économique. Ils ont aussi mis l'accent sur l'importance de la planification communautaire qui doit bénéficier du soutien du gouvernement et de ressources là où les besoins sont les plus importants.

Les participants ont déclaré qu'ils appréciaient la possibilité d'être consultés. Cela a permis aux intervenants autochtones d'ouvrir un dialogue et d'avoir la possibilité de communiquer leurs besoins et leurs opinions avec le gouvernement manitobain. Ils ont exprimé le souhait d'avoir de telles conversations avec le gouvernement sur une base plus périodique.

## MÉTIS MANITOBAINS

En mai 2017, Logement Manitoba a rencontré des représentants de la Manitoba Metis Federation (MMF) pour discuter de l'expérience de la population métisse en matière de logement et d'itinérance. Les représentants ont présenté l'histoire de la MMF à titre d'important fournisseur de logements au Manitoba et leur expérience de l'établissement de liens entre le logement et la formation, l'emploi et les possibilités économiques. Les représentants ont également discuté de l'autonomie comme une clé de voûte de l'identité métisse, caractérisée par le travail acharné qui mène à une accession fière à la propriété.

Les représentants de la MMF ont défini l'accession à la propriété comme la forme traditionnelle du régime foncier des Métis et comme une plateforme de soutien à l'indépendance économique. Pour les Métis, le logement est un élément d'actif physique et une possibilité économique. Le recours aux matériaux de source locale, à des entrepreneurs locaux et à une main-d'œuvre qualifiée pour les projets de construction, d'entretien et d'amélioration constituent une formation pratique spécialisée et une création d'emplois qui mènent à l'autosuffisance.

Indiquant une préférence pour la propriété, les représentants de la MMF ont déclaré qu'ils cherchaient toutes les solutions pour offrir des logements adéquats et abordables aux Métis. Ils ont exprimé leur désespoir à l'égard de la détérioration des conditions de logement dans les lieux où vivent de nombreux Métis ruraux, qui a eu des incidences sur la santé et le bien-être des Métis vulnérables (aînés, personnes handicapées et personnes ayant des difficultés sur le plan de la santé) et a entravé la capacité de ces Métis de vivre dans leurs collectivités. Les représentants ont encouragé Logement Manitoba à vendre des logements à un prix inférieur à celui du marché aux familles qui vivent dans des logements sociaux abordables aux contrats de location prolongés. Ils ont également mentionné les barrières à l'accession à la propriété dans certaines collectivités métisses, y compris ce qui suit :

- la difficulté d'assurer les maisons en raison de l'absence d'une infrastructure locale pour l'intervention d'urgence;
- la difficulté d'obtenir des prêts hypothécaires en raison d'un faible marché du logement.

Les représentants de la MMF ont présenté l'histoire unique des Métis qui a donné naissance à diverses expressions de leurs pratiques culturelles et religieuses et ils ont discuté du fait que ce ne sont pas tous les Métis qui exigent des mesures et des services de soutien culturellement adaptés. Ils ont également mentionné que les Métis ont culturellement tendance à déménager pour des possibilités d'emploi et que certains services d'établissement sont aussi pertinents pour les Métis que pour les Manitobains des Premières Nations.

Les représentants ont parlé de manière passionnée de la capacité de la MMF de répondre le mieux aux besoins des Métis manitobains en matière de logement. Ils ont discuté de l'importance de comprendre les collectivités, où les décisions peuvent avoir des répercussions importantes localement. Ils ont relié l'histoire de la MMF à titre de fournisseur indépendant de logements à l'identité sociopolitique autonome des Métis. Les représentants envisageaient un rôle autonome en matière de logement pour les Métis manitobains. La vision mise de l'avant par les représentants

de la MMF était semblable, quant au ton, à celle d'autres personnes qui, par le biais de la consultation, favorisaient un contrôle accru du logement au niveau communautaire.

## Besoins distincts en matière de logement

Au cours des consultations, certains thèmes communs ont émergé au sujet des besoins particuliers en matière de logement des femmes, des aînés, des jeunes et des jeunes adultes, et des personnes handicapées. Un autre thème commun était l'importance de créer des collectivités d'habitation saines et inclusives.

### PERSONNES HANDICAPÉES

L'accessibilité au logement était un thème central pour les personnes handicapées. Les participants souhaitaient aussi mettre l'accent sur le besoin de logements et de services de soutien additionnels pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ils ont suggéré que les modèles de logement autres que le foyer de groupe étaient une ressource pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles.

Les participants ont observé qu'il était important que les collectivités rurales et urbaines planifient pour répondre aux besoins d'accessibilité courants et futurs. Ils ont souligné le besoin d'un plus grand nombre de logements accessibles et visitables des marchés public et privé, de centres de traitement des dépendances et de refuges pour les sans-abri et les victimes de violence familiale. Le manque courant de logements accessibles a imposé des contraintes aux hôpitaux et aux foyers de soins personnels, en particulier dans les cas où la capacité d'une personne a changé soudainement et où sa résidence n'est plus adaptée à ses besoins. Les idées proposées comprennent des programmes d'aide aux propriétaires et aux locataires pour les travaux de rénovation et des services de soutien pour permettre aux personnes handicapées de demeurer dans leurs résidences.

### JEUNES ET JEUNES ADULTES

Les participants ont déclaré que des stratégies et des mesures de soutien sont nécessaires pour les jeunes qui quittent le système de services à l'enfance ou un établissement correctionnel ou de santé afin de prévenir l'itinérance. Ils ont indiqué qu'un nombre accru de refuges et de logements de transition était essentiel pour les jeunes qui passent de l'itinérance à un logement stable.

Les participants provenant de toutes les collectivités qui ont un établissement d'enseignement postsecondaire ont souligné le besoin d'un nombre accru de logements pour les étudiants universitaires et collégiaux et de logements plus grands pour les étudiants qui ont une famille. Les participants ont cerné le besoin pour les jeunes adultes d'être en mesure d'épargner pour leur accession à la propriété, ce qui, pour de nombreux participants, est au-delà de la portée de bon nombre de jeunes Manitobains.

### FEMMES

Les participants ont souligné que les femmes font face à des défis uniques en matière de logement. Les femmes vulnérables, les femmes qui ont des problèmes de santé mentale et les femmes qui sont victimes de préjugés affichent des taux d'itinérance parmi les plus élevés.

Reconnaissant que la discrimination des locataires et un marché du logement abordable extrêmement serré présentent des barrières importantes aux femmes qui quittent des relations de violence, les participants croyaient que les politiques de logement devraient inclure de puissantes mesures de protection contre la discrimination et promouvoir les transferts vers des logements sécuritaires. Ils ont également souligné l'importance des logements de transition de seconde étape avec des services de soutien pour les ménages qui fuient la violence familiale.

## AÎNÉS

Les participants ont souligné de nombreux défis en matière de logement pour les aînés, y compris des obstacles financiers pour les aînés à faible revenu. Ils ont aussi mentionné les améliorations aux programmes d'aide au revenu, des programmes d'allègement fiscal pour les aînés et une aide financière pour les rénovations et les réparations domiciliaires comme des moyens possibles d'améliorer la situation de logement des Manitobains âgés. La question de l'itinérance cachée chez les aînés manitobains et le besoin de services de soutien pour qu'ils puissent faire la transition de l'itinérance vers un logement stable ont été mentionnés dans plusieurs collectivités.

Les participants ont exprimé le besoin d'un plus grand nombre de logements pour les aînés, y compris des logements avec assistance, des lits de foyer de soins personnels et une souplesse accrue en matière de logement, pour permettre aux couples de personnes âgées bénéficiant de divers niveaux de soins de continuer à vivre ensemble. On a mentionné que de nombreux aînés préféreraient des appartements à une chambre à coucher aux studios. Certains aînés ont indiqué qu'ils préféreraient vivre dans des immeubles accueillant divers groupes d'âge, tandis que d'autres ont parlé d'un sentiment de sécurité accru lorsqu'ils vivent dans des immeubles réservés aux aînés. Les participants ont aussi exprimé le souhait de collectivités favorables aux aînés où les logements permettent aux personnes de vieillir sur place et d'avoir accès aux services nécessaires pour demeurer autonomes, y compris des logements accessibles et des programmes de repas.

## BÂTIR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

Les collectivités en santé comprennent des options de logement pour les Manitobains de toutes les couches de la société. Les participants ont mis l'accent sur l'importance de l'établissement de collectivités inclusives qui regroupent divers genres de régimes fonciers (condominiums, logements locatifs, coopératives d'habitation). Cela permettrait aux ménages de divers niveaux de revenu et groupes d'âge d'être représentés. Les participants voulaient aussi une diversification géographique de l'emplacement des logements abordables, y compris dans un nombre accru de collectivités rurales et une dispersion plus étendue dans les villes manitobaines.

L'établissement de collectivités en santé comprend également l'amélioration de la stabilité à long terme des logements des ménages. Cela peut être accompli en aidant les ménages à s'intégrer dans la collectivité élargie. Les participants ont mis l'accent sur l'accès à divers services de soutien (autres que le logement) qui aident à favoriser l'intégration communautaire et l'autonomie, notamment les suivants :

- la formation aux aptitudes à la vie quotidienne (budgétisation, réparation et entretien de la maison, naviguer dans les systèmes de soutien existants, information sur l'accès aux pièces d'identité);
- la formation préalable à l'emploi et des mesures de soutien à la participation au marché du travail;
- de l'information sur la location de logements et l'accession à la propriété (faire la transition d'une forme de régime foncier à une autre);
- des services de soutien aux possibilités d'éducation et de formation;
- des services de soutien au bien-être physique et mental des clients;
- des services de garde d'enfants pour les familles ayant des enfants;
- des services de soutien pour réduire l'isolement (p. ex., des programmes qui favorisent l'interaction des locataires ou l'interaction avec la collectivité en général).

Comme des participants l'ont mis en évidence, une barrière importante à l'établissement de collectivités en santé est le syndrome « n'importe où, mais pas chez nous » qui peut saper l'élaboration de solutions en matière de logement et d'itinérance. Les participants croyaient que la clé de la réduction du syndrome est l'éducation. Ils ont expliqué que



la sensibilisation du public et des fournisseurs de services à l'itinérance et à la pauvreté était un moyen de réduire la stigmatisation. L'échange d'expériences réussies des locataires de Logement Manitoba et des personnes qui ont vécu l'itinérance sont des moyens de personnaliser un problème et d'aider à susciter la prise de conscience et l'empathie.

## Rôle des intervenants

### GOVERNEMENTS

Les participants croyaient qu'il était important de voir un investissement accru des trois paliers de gouvernement dans les logements sociaux et abordables. Un tel investissement dépasse le financement de la construction de nouveaux logements et des suppléments au loyer. Les participants envisageaient la collaboration des gouvernements pour adopter de nouveaux incitatifs fiscaux pour le développement de logements abordables, des primes à la densité, des fiducies foncières, du zonage d'inclusion et de l'harmonisation des stratégies et des plans en matière de logement et d'itinérance.

Au niveau fédéral, les participants voulaient élargir le rôle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) afin d'offrir des services de soutien supplémentaires pour les acheteurs d'une première maison, de restaurer la présence de la SCHL dans le nord du Manitoba, de s'engager de nouveau dans la construction de logements sociaux et d'élaborer des politiques localisées. Pour aider les propriétaires qui font l'expérience d'événements de la vie importants, les participants ont suggéré que le gouvernement fédéral élargisse le mécanisme de mise de fonds par un Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) au-delà des acheteurs d'une première maison pour englober les cas où une nouvelle maison est nécessaire en raison de circonstances imprévues, comme un décès dans la famille, un divorce ou des pertes d'emploi importantes dans une collectivité.

Les participants voyaient également le besoin d'un financement accru pour le logement dans les réserves et d'une coordination avec les autres paliers de gouvernement pour le logement des Autochtones du Manitoba à l'extérieur des réserves.

Plusieurs participants ont indiqué que la politique gouvernementale est souvent un obstacle au changement. Ils ont exprimé le souhait d'une réglementation allégée au niveau provincial pour améliorer le service à la clientèle. Cela peut inclure l'élimination de la compartimentation des services en établissant un guichet unique pour tous les programmes d'aide. Les participants croyaient également que les services à la clientèle améliorés devraient inclure un encadrement en personne ainsi que du matériel facile à comprendre pour aider les gens à naviguer dans les systèmes gouvernementaux et faciliter l'accès à l'aide dont ils peuvent avoir besoin.

Afin d'assurer un bon rapport qualité/prix pour les initiatives en matière de logement social et abordable, les participants ont constaté le besoin pour le gouvernement manitobain de demeurer un intervenant clé dans la mise en œuvre de solutions de logement dans la province. Cela comprend la centralisation de la responsabilité de l'établissement des cibles, du suivi des progrès et du rajustement des programmes, au besoin.

Au niveau municipal, les participants voulaient voir une meilleure application des règlements municipaux sur les questions de santé et de sécurité (p. ex., maisons de chambres). Ils ont également discuté de la contribution municipale sous forme d'une réduction des coûts fonciers et des taxes sur les transferts fonciers pour les promoteurs de logements abordables et les acheteurs d'une première maison. Les participants envisageaient une participation municipale accrue dans l'élaboration d'une politique de logement et un rôle pour les municipalités dans l'amélioration de l'accès au transport en commun abordable.

## INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES

Certains participants croyaient que dans les petites collectivités, les organismes sans but lucratif et le gouvernement local étaient en mesure d'administrer les logements sociaux plus économiquement et de réagir plus immédiatement aux préoccupations des locataires. Ils ont demandé un contrôle et une coordination accrues des logements sociaux par les autorités municipales ou locales responsables du logement. Ils croyaient que les réparations et les rénovations pouvaient être exécutées plus rapidement si les gestionnaires étaient locaux.

Au niveau local, la consultation avec les groupes communautaires sur la construction de nouveaux logements serait considérée comme une amélioration, car ces organismes ont une meilleure connaissance des besoins de leur région. Des participants ont également suggéré que les organismes locaux pouvaient être des centres de ressources pour aider les locataires à faciliter leur transition d'un logement dans une région rurale ou dans une réserve à un logement dans un environnement urbain. De tels centres pourraient offrir aussi de l'éducation et de la formation aux propriétaires potentiels qui passent d'un logement locatif à une propriété.

Les participants ont indiqué qu'une meilleure coordination du logement, des services connexes et des mesures de soutien rehausserait les résultats des personnes qui font la transition d'un système à un autre. Ils voulaient aussi être témoins d'un accroissement de la collaboration, de la communication et de la coordination des politiques au sein des ministères du gouvernement et entre ces derniers. Par exemple, une meilleure coordination de Logement Manitoba et des services de soutien aux locataires, tels que l'aide à l'emploi et au revenu, l'allocation manitobaine pour le loyer, les services de soutien des personnes handicapées, les services de garde d'enfant, les services de soins de santé, les services de santé mentale et les services relatifs aux dépendances.

Les participants ont souligné le besoin d'une meilleure planification des sorties d'institutions telles que le système de justice, les services à l'enfant et à la famille et les hôpitaux pour veiller à ce que les gens aient un endroit où vivre. Les Manitobains qui sortent du système de justice sans conditions de logement en place risquent de se retrouver dans des refuges d'urgence et ils sont exposés à un risque élevé d'itinérance. La même situation est vraie pour les jeunes qui n'ont plus accès aux services à l'enfance en raison de leur âge. Les intervenants ont mentionné l'existence d'une accumulation de cas dans les hôpitaux, car les patients ne peuvent pas recevoir leur congé en raison d'un manque de logements appropriés à leur état, en particulier les aînés et les personnes prises en charge par le système de santé mentale. Une telle accumulation est coûteuse et les lits occupés par ces personnes sont nécessaires pour alléger la pression sur le système hospitalier et lui permettre de servir aux fins prévues, soit l'offre de services de soins de santé.

Les femmes qui ont été victimes de violence familiale ont des enjeux semblables. Les intervenants ont observé que de nombreux refuges pour les victimes de violence familiale offraient un séjour maximal de trente jours. Sans logements de transition et logements adéquats avec services de soutien, les victimes et leurs enfants risquent davantage de retourner vivre avec leur abuseur, de coucher chez des amis, d'une maison à l'autre, ou de devenir des sans-abri. Une meilleure coordination et des options de vie et des services appropriés sont également nécessaires pour surmonter les barrières auxquelles font face certaines femmes, telles que des problèmes de santé mentale, des problèmes de dépendance ou le manque d'aptitudes à la vie quotidienne.

Les intervenants ont aussi souhaité une collaboration continue avec les gouvernements en matière de logement. Ils ont recommandé le rétablissement d'un forum pour les intervenants en logement pour conseiller le gouvernement provincial sur les problèmes et les solutions de logement et échanger les pratiques exemplaires dans le domaine.

## Harmonisation provinciale

Bon nombre de locataires qui vivent dans les logements gérés par Logement Manitoba reçoivent une aide à l'emploi et au revenu, ainsi que d'autres services du ministère des Familles et d'autres ministères du gouvernement manitobain. La rétroaction des membres du personnel du ministère des Familles et d'autres ministères a renforcé l'idée que l'accès au logement est une mesure clé de leurs secteurs de programmation et qu'il faudrait se concentrer sur l'amélioration continue de la coordination des programmes en adoptant les mesures suivantes :

- réduire les barrières à la prestation efficace des services;
- harmoniser davantage la conception et la mise en œuvre des programmes;
- s'appuyer sur les forces des programmes en coopérant avec les fournisseurs de services.

### RÉDUIRE LES BARRIÈRES À LA PRESTATION EFFICACE DES SERVICES

Les participants ont souligné que l'une des barrières les plus importantes à l'offre de services et de mesures de soutien à leurs clients les plus vulnérables était le manque d'accès à des logements qui répondent à leurs besoins. Les fournisseurs de services veulent continuer de s'associer avec Logement Manitoba pour trouver des solutions de logement qui peuvent répondre aux besoins complexes de leurs clients.

Les participants ont aussi déclaré qu'il faudrait se concentrer davantage sur l'offre d'un mélange savant de modèles de logement appropriés pour répondre aux besoins des Manitobains. Cela comprend des logements accessibles qui répondent aux besoins des personnes handicapées, permettent de vieillir sur place, sont adaptés aux services et peuvent loger des familles nombreuses. Les participants ont également cerné les possibilités de renforcement des partenariats avec les organismes sans but lucratif et le secteur privé, y compris le secteur philanthropique, afin de rehausser la prestation efficace des services.

### HARMONISER DAVANTAGE LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

Les participants ont souligné qu'il était possible d'harmoniser davantage la prestation de services améliorés et plus efficaces aux Manitobains afin de combler les écarts dans le continuum du logement. Des logements de transition sont nécessaires pour les personnes qui fuient la violence familiale, les jeunes qui n'ont plus accès aux services à l'enfance en raison de leur âge et les personnes qui font la transition des hôpitaux, des centres de traitement des dépendances et des établissements correctionnels à la vie dans la collectivité.

La possibilité existe d'harmoniser les programmes et la réglementation entre les ministères provinciaux, les fournisseurs de services et les fournisseurs de logements qui servent les aînés et les personnes handicapées. De plus, certains participants ont déclaré que l'harmonisation réglementaire doit aborder les transitions difficiles effectuées par les clients d'un système à un autre en fonction de leurs besoins. Ils ont également souligné que les programmes d'allocations aux locataires devraient être harmonisés.

### S'APPUYER SUR LES FORCES DES PROGRAMMES EN COOPÉRANT AVEC LES FOURNISSEURS DE SERVICES

Les intervenants gouvernementaux ont indiqué que l'accès au logement joue un rôle central dans la prestation de services aux groupes vulnérables, tels que les aînés, les jeunes pris en charge par le système des services à l'enfant et à la famille, les enfants et les adultes handicapés, les victimes de violence familiale, les personnes qui vivent avec des dépendances et des problèmes de santé mentale. Bien que certains programmes de prestation de services administrent leurs propres logements, les participants ont dit qu'il est difficile pour les organismes communautaires d'être aussi de forts gestionnaires de logements. Par ailleurs, on a indiqué que certains organismes veulent offrir des services avec un accès à des logements potentiellement réservés par Logement Manitoba à leurs clients.

## 4. Prochaines étapes

Les consultations provinciales sur le logement ont offert une possibilité importante, non seulement d'entendre les Manitobains, les locataires de Logement Manitoba, les intervenants communautaires et les groupes d'intérêt, mais aussi d'établir des relations et d'apprendre de l'expérience et des connaissances des Manitobains de toutes les régions de la province. Les participants ont échangé des connaissances générales et spécialisées précieuses qui sont critiques pour l'élaboration d'une stratégie provinciale renouvelée en matière de logement.

Les visites dans les collectivités manitobaines ont été primordiales pour la réussite des consultations et les Manitobains ont exprimé leur vision de la croissance et de la prospérité de leurs municipalités et villes grâce à la présence des bonnes options de logement. Pour aller de l'avant, le dialogue continu avec les intervenants au sujet des priorités en matière de logement joue un rôle important.

L'apport fourni au cours des consultations guidera non seulement l'élaboration d'une stratégie provinciale en matière de logement, mais il présentera aussi au gouvernement du Canada le point de vue des Manitobains sur les questions de logement et aidera à déterminer comment la Stratégie nationale en matière de logement et la stratégie provinciale peuvent être mutuellement complémentaires, à éviter le dédoublement et à avoir réellement un effet collectif.

Les responsables des politiques sont désormais chargés d'analyser une foule de renseignements, tout en faisant attention aux moyens d'équilibrer des intérêts concurrents. Une concentration sur les solutions qui visent les priorités des Manitobains soutiendra l'élaboration d'une vision commune qui sera pratique, durable et axée sur la collectivité. Les solutions doivent donc être efficaces, mesurables et axées sur les résultats, tout en étant abordables pour les Manitobains.

Le gouvernement du Manitoba apprécie la rétroaction étendue qu'il a reçue des consultations provinciales sur le logement et il invite votre rétroaction sur le contenu du présent rapport, ainsi que tout autre commentaire que vous aimeriez soumettre, en écrivant à l'adresse [housingconsultation@gov.mb.ca](mailto:housingconsultation@gov.mb.ca).

## Annexes

## Annexe A : Secteurs représentés par les participants aux consultations régionales

Secteurs	Nombre de participants
Fournisseurs de services	42
Fournisseurs de logements	30
Itinérance	20
Développement économique/Développement économique communautaire	16
Défense des droits – Politique sociale	15
Développement de solutions de logement	11
Planification urbaine	11
Municipalités	10
Gestion immobilière	9
Santé	9
Milieu universitaire	8
Défense des droits – Associations professionnelles	6
Milieu de la recherche	5
Milieu des affaires	4
Secteur coopératif	3
Secteur immobilier	2
Secteur financier	1
Police	1

## Annexe B : Questionnaire sur les réflexions personnelles

### Consultations communautaires sur la stratégie provinciale en matière de logement du Manitoba

#### Réflexions personnelles

En réfléchissant à ce que vous avez entendu aujourd'hui, veuillez prioriser les thèmes suivants et les coter en utilisant une échelle de 1 à 4, où « 1 » est le thème le plus important et « 4 » est le thème le moins important :

\_\_\_\_\_ Le traitement de l'itinérance.

\_\_\_\_\_ L'état du parc existant de logements sociaux subventionnés et abordables.

\_\_\_\_\_ L'amélioration de l'abordabilité du logement.

\_\_\_\_\_ Le soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels.

\_\_\_\_\_ Autre (veuillez préciser) \_\_\_\_\_

Si Logement Manitoba devait adopter une seule recommandation après la séance d'aujourd'hui, quelle serait-elle?

---



---



---



---



---



---



---



---

Croyez-vous que la séance d'aujourd'hui vous a permis d'échanger vos idées sur le logement et l'itinérance au Manitoba? (Encerclez une réponse)

#### Oui / Non

\_\_\_\_\_ Si vous avez répondu « non », à votre avis, qu'est-ce qui aurait pu être fait différemment?

---



---



---



---



---



---



---



---

*Merci de votre participation!*

## Annexe C : Le logement provincial au Manitoba

### Consultation provinciale sur le logement

#### RÉPONDANTS INDIVIDUELS

Je participe au présent sondage à titre de résident du Manitoba qui n'est pas un locataire de Logement Manitoba et je ne réponds pas au nom d'un organisme.

#### DÉFINIR LES PRIORITÉS

Veuillez coter les thèmes suivants :	Pas une priorité	Quelque peu une priorité	Neutre	Priorité moyenne	Priorité élevée
Le traitement de l'itinérance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le maintien du parc existant de logements sociaux et abordables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'abordabilité du logement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les propriétaires existants et potentiels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### DÉFINIR LES SOLUTIONS

Quelles solutions proposez-vous pour les priorités suivantes en matière de logement?

1. Le traitement de l'itinérance
2. Le maintien du parc existant de logements sociaux et abordables
3. L'abordabilité du logement
4. Les propriétaires existants et potentiels

Y a-t-il d'autres questions que vous considérez comme des priorités? (Veuillez expliquer)

---



---



---



---



---



---



**Qu'est-ce qui pourrait améliorer votre situation de logement ou celle de votre famille?**

---



---



---

**Qu'est-ce qui pourrait améliorer la situation du logement dans la collectivité où vous vivez?**

---



---



---

**Veillez sélectionner le thème qui, à votre avis, est la priorité la plus importante. (Choisissez un thème)**

- Le traitement de l'itinérance
- Le maintien du parc existant de logements sociaux et abordables
- L'abordabilité du logement
- Les propriétaires existants et potentiels

## PARLEZ-NOUS DE VOUS

Les renseignements de la présente section nous aideront à cerner les questions de logement qui sont pertinentes pour des groupes démographiques particuliers de Manitobains ou des collectivités locales particulières.

**Dans quelle ville ou municipalité manitobaine vivez-vous?** \_\_\_\_\_

**Pour les questions suivantes, sélectionnez la réponse appropriée.**

**Quel est votre âge?**

- Moins de 18 ans       30 à 49 ans       65 ans et plus
- 18 à 29 ans       50 à 64 ans

**Quel est votre sexe?**

- Masculin       Féminin       \_\_\_\_\_

**Vous identifiez-vous comme un Autochtone nord-américain (Première Nation, Métis, Inuit)?**

- Oui       Non

Si « oui », veuillez préciser :

- Première Nation       Métis       Inuit

**De combien de personnes se compose votre ménage?**

- 1                                       3                                       5 et plus
- 2                                       4

**Quelle est la composition de votre famille?**

- Personne célibataire avec enfants
- Personne célibataire sans enfants
- Conjoint(s) mariés ou de fait avec enfants
- Conjoint(s) mariés ou de fait sans enfants

**Est-ce que votre ménage comprend les personnes suivantes :**

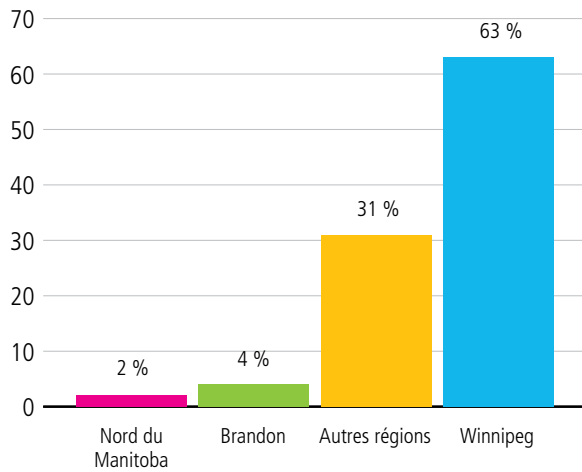
- Nouveaux arrivants au Canada (au cours des 5 dernières années)
- Personne(s) handicapée(s)
- Personne(s) ayant des problèmes de mobilité

***Merci de votre rétroaction!***

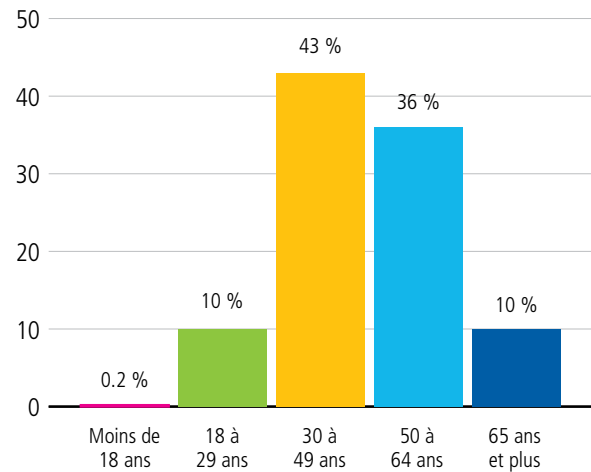
## Annexe D : Caractéristiques des répondants individuels au sondage

### Répondants individuels

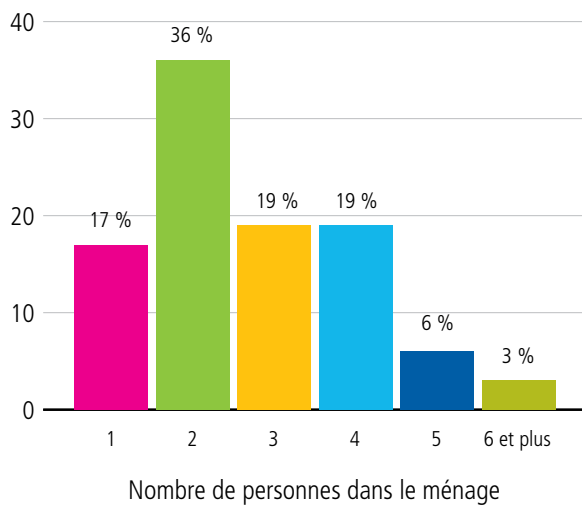
Distribution géographique des répondants individuels



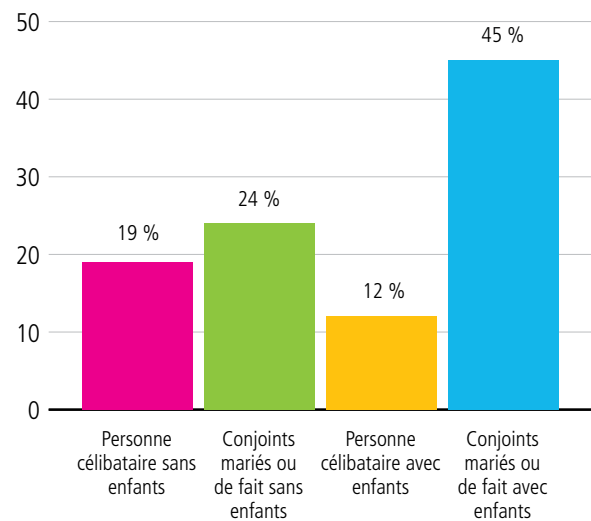
Répartition par âge des répondants individuels



Taille des ménages des répondants individuels



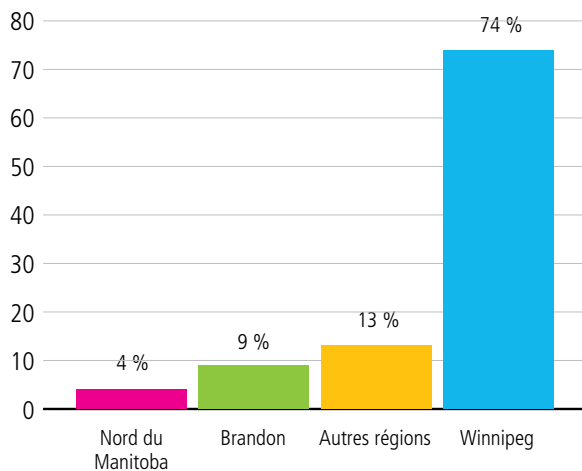
Composition des familles des répondants individuels



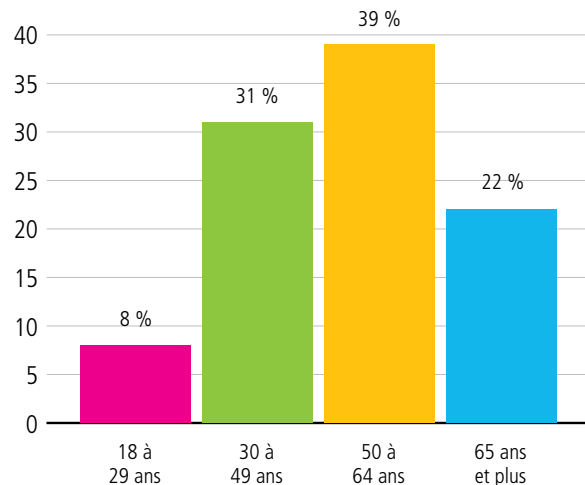
Renseignements supplémentaires – Répondants individuels	Pourcentage des répondants
Sexe féminin	71 %
Sexe masculin	28 %
Autre identification sexuelle	1 %
Ascendance autochtone (Premières Nation, Métis, Inuit)	12 %
Nouvel arrivant au Canada (au cours des 5 dernières années)	4 %
Personnes handicapées	16 %
Personnes ayant des problèmes de mobilité	9 %

## Locataires de Logement Manitoba

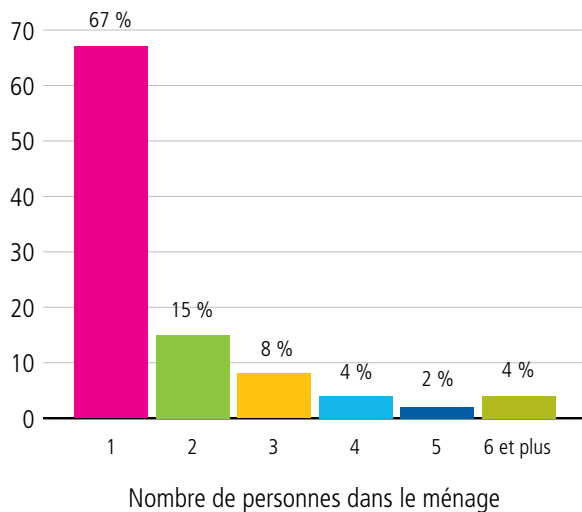
### Distribution géographique des locataires



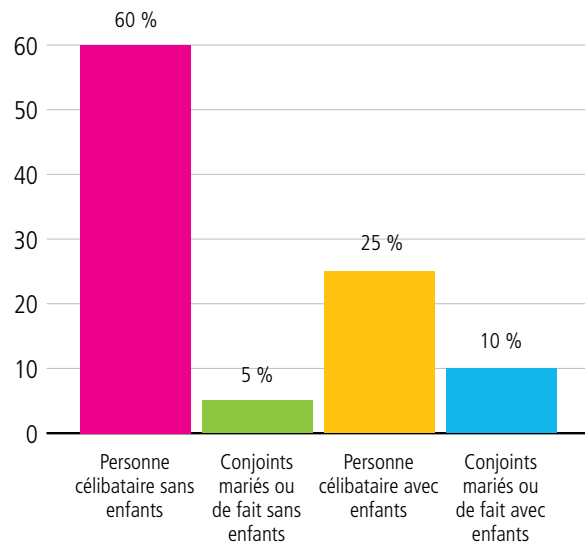
### Répartition par âge des locataires



### Taille des ménages des locataires



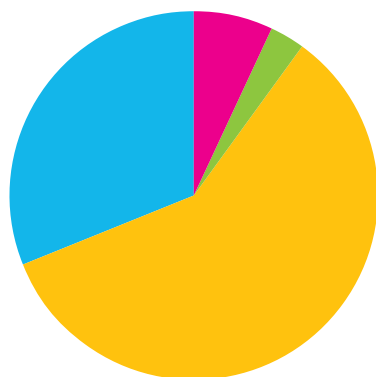
### Composition des familles des locataires



Renseignements supplémentaires – Locataires de Logement Manitoba	Pourcentage des répondants
Sexe féminin	40 %
Sexe masculin	60 %
Ascendance autochtone (Premières Nation, Métis, Inuit)	30 %
Nouvel arrivant au Canada (au cours des 5 dernières années)	4 %
Personnes handicapées	45 %
Personnes ayant des problèmes de mobilité	19 %

## Organismes

### Emplacement de l'organisme



■ Nord du Manitoba – 7 %    ■ Autres régions – 59 %  
■ Brandon – 3 %    ■ Winnipeg – 31 %

## Annexe E : Observations écrites

### Les personnes et organismes suivants ont soumis des observations écrites :

Municipalité d'Ashern

Assiniboine Credit Union

Aurora House

Brandon Community Builders

Centre canadien de politiques alternatives – Manitoba

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Dauphin Friendship Centre

Habitat pour l'humanité

Manitoba Association of Women's Shelters

Manitoba Real Estate Association

Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations

Manitoba Metis Federation

New Journey Housing

Right to Housing

Solutions to end Poverty Permanently

Ten Ten Sinclair

Eagle Urban Transition Centre

End Homelessness Winnipeg

Winnipeg Realtors

Office régional de la santé de Winnipeg

Un simple citoyen

Un simple citoyen

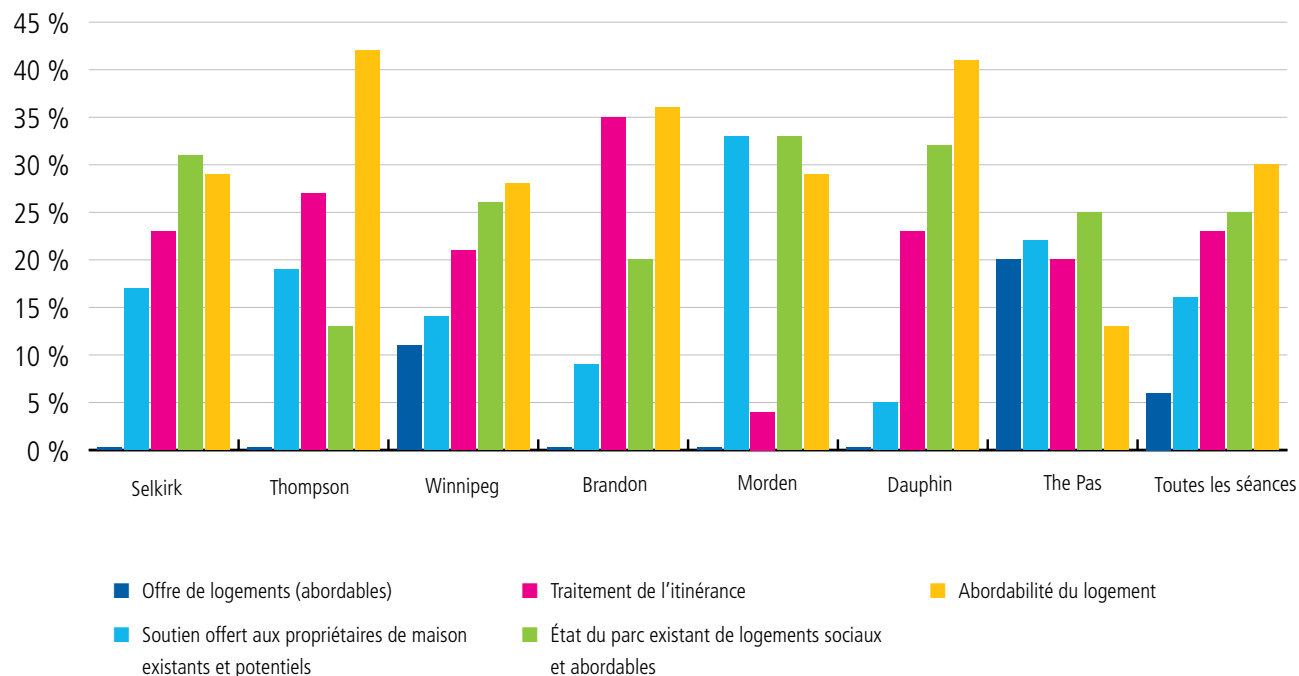
## Annexe F : Établir les priorités et classer les thèmes de logement

### Consultations régionales

Au début des séances de consultation régionales, chaque intervenant a indiqué à l'aide de points la priorité qu'il accordait à chacun des quatre thèmes. Lors de deux séances, on a aussi demandé aux participants d'ajouter un cinquième thème à l'exercice, soit *l'offre de logements*. Dans l'ensemble, *l'abordabilité du logement* a reçu le plus grand nombre de points (30 %). *L'état du parc existant de logements sociaux et abordables* suivait à 25 %. En troisième place venait *le traitement de l'itinérance* (23 %), suivi par *le soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels* (16 %).

Cet exercice a mis en évidence des différences géographiques uniques. Dans la région de Morden, par exemple, le thème du *soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels* était lié à *l'état du parc existant de logements sociaux et abordables* pour constituer le thème ayant le plus de points (36 %), tandis qu'à Dauphin, ce thème n'occupait que la quatrième place avec 5 % des points. Par contre, *le traitement de l'itinérance* n'a reçu que 5 % des points, comparativement à 35 % des points à Brandon (voir la figure 3-2). Bien que *l'abordabilité du logement* ait obtenu le plus grand nombre de points pour l'ensemble des séances de consultation, il n'occupait que la quatrième place à The Pas.

### Classement des thèmes du logement – Toutes les séances régionales



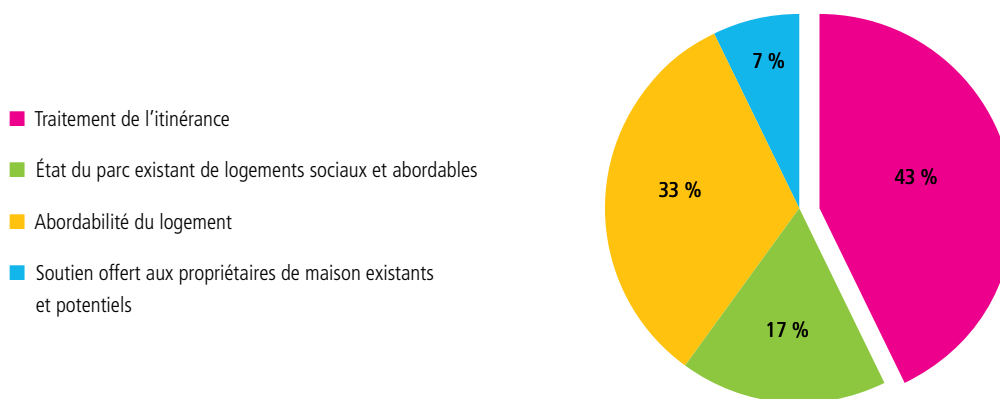
## Sondage en ligne

On a demandé aux répondants au sondage en ligne de coter l'importance de chacun des quatre thèmes du logement en utilisant une échelle variant de « pas une priorité » à « priorité élevée ». Presque tous les répondants ont indiqué que chacun des thèmes était une « priorité moyenne » ou une « priorité élevée ». On a aussi demandé aux participants d'indiquer le thème qui, à leur avis, était la priorité la plus importante. Le message était clair! Les Manitobains ont des opinions fermes au sujet du logement et ils sont profondément préoccupés pour les personnes sans-abri. Les locataires de Logement Manitoba sont préoccupés par le coût du logement et les intervenants organisationnels sont particulièrement intéressés par les problèmes des personnes qui ont de la difficulté à trouver des logements abordables ou qui sont simplement mal logés.

### RÉPONDANTS INDIVIDUELS

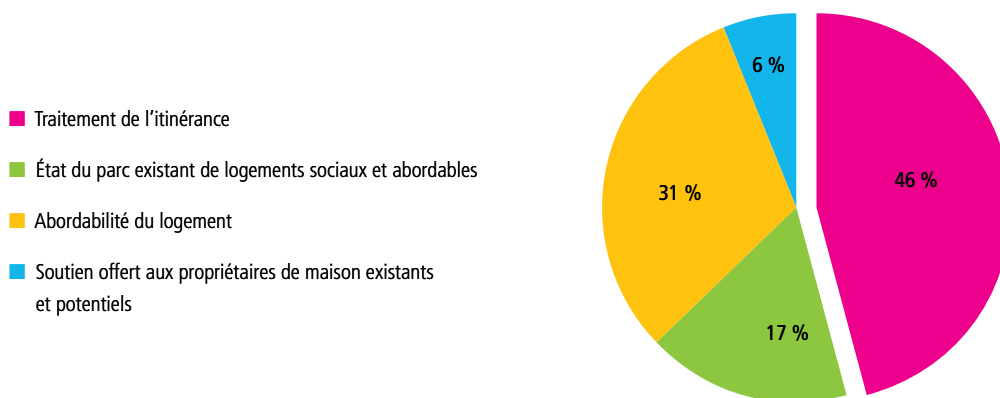
Les répondants ont indiqué que *le traitement de l'itinérance et l'abordabilité du logement* étaient les thèmes les plus importants. Toutefois, à Brandon, 50 % des répondants ont indiqué que *l'abordabilité du logement* était le thème le plus important.

#### Thème le plus important – Répondants individuels



Les répondants individuels ont également souligné des priorités géographiques différentes. La répartition suivante des répondants selon les régions met en évidence ces différences.

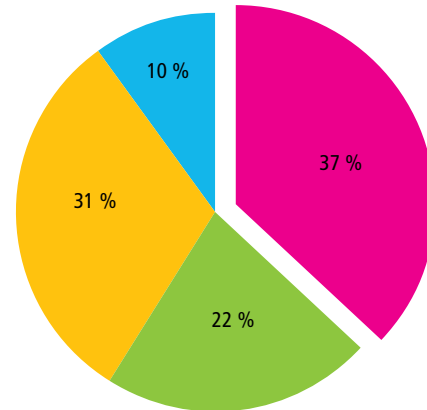
#### Thème le plus important – Répondants de Winnipeg





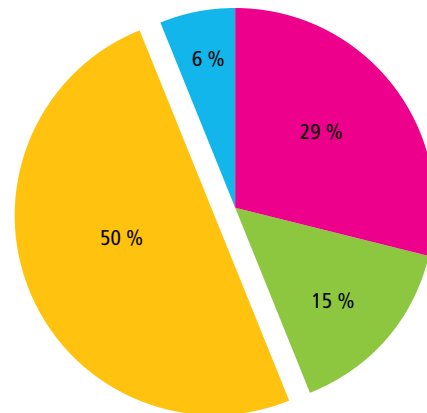
### Thème le plus important – Répondants du nord du Manitoba

- Traitement de l'itinérance
- État du parc existant de logements sociaux et abordables
- Abordabilité du logement
- Soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels



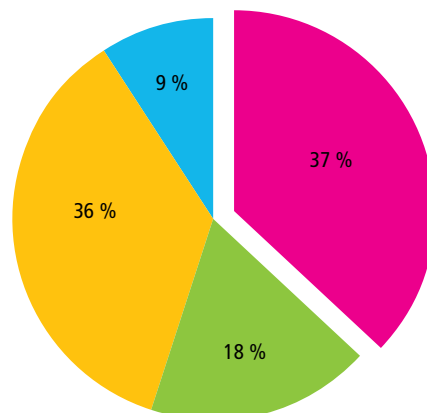
### Thème le plus important – Répondants de Brandon

- Traitement de l'itinérance
- État du parc existant de logements sociaux et abordables
- Abordabilité du logement
- Soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels



### Thème le plus important – Répondants des autres régions

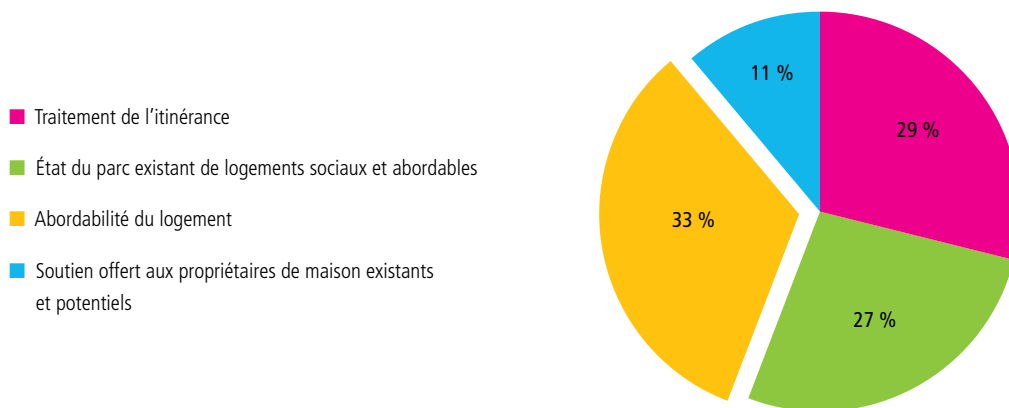
- Traitement de l'itinérance
- État du parc existant de logements sociaux et abordables
- Abordabilité du logement
- Soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels



## LOCATAIRES DE LOGEMENT MANITOBA

Les locataires de Logement Manitoba ont classé *l'abordabilité du logement* comme leur priorité la plus importante (33 %), suivie du *traitement de l'itinérance* (29 %) et de *l'état du parc existant de logements sociaux et abordables* (27 %). Il est aussi important de noter que les locataires ont donné une cote plus importante au *soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels* que les répondants individuels et organisationnels. Les locataires ont également offert une rétroaction détaillée importante au sujet des thèmes et des moyens pour relever les défis auxquels ils font face.

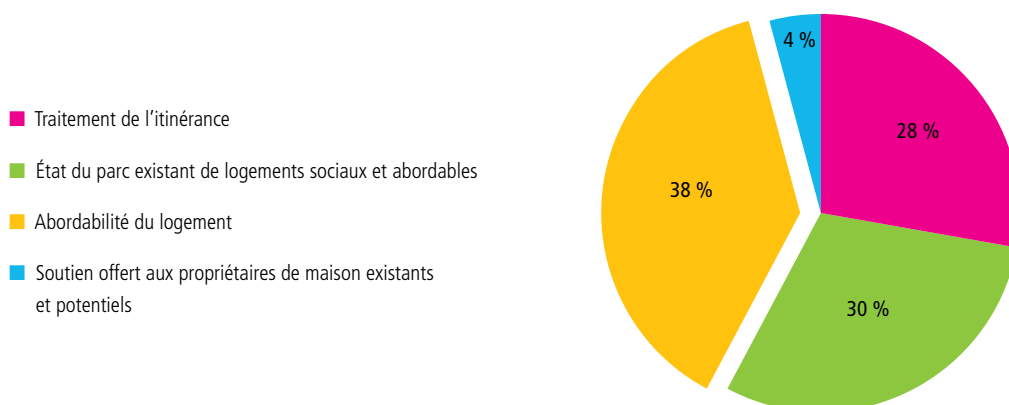
### Priorité la plus importante – Locataires



## ORGANISMES

Tout comme les répondants individuels et les locataires de Logement Manitoba, la majorité des répondants organisationnels a indiqué que les quatre thèmes étaient une priorité moyenne ou élevée. Lorsqu'on leur a demandé quelle était leur priorité la plus importante, ils ont donné une cote élevée à tous les thèmes, sauf au *soutien offert aux propriétaires de maison existants et potentiels*. Il est aussi important de noter que les locataires et les répondants organisationnels ont donné une cote plus élevée à *l'état du parc existant de logements sociaux et abordables* que les répondants individuels.

### Priorité la plus importante – Organismes





## **Manitoba.ca/Housing**

Disponible en d'autres formats, sur demande.

Janvier 2018

